



LES 11^E RENDEZ-VOUS DE L'UNAT

Le Tourisme Social et Solidaire dans un monde en transitions



Colloque du 1^{er} au 3 octobre 2024

à Fouesnant
au Village vacances
des Villages Clubs du Soleil
de Beg Meil



Ouvrage édité par
Unat

Directeur de publication
Lilian Nobilet, Délégué Général de l'Unat

Rédaction et réalisation
Codexa
Unat
Dix-Neuf communication

Crédit Photos
Simon Bourcier

ISSN
2558-5886

Tous droits de traduction,
reproduction et adaptation réservés.



Sommaire

> 4 **Ouverture**
par **Michelle Demessine, Présidente de l'Unat**

> 8 Conférence-débat
« **Transitions touristiques et ESS,
quelles dynamiques pour le tourisme social ?** »

- > Lilian NOBILET, Délégué Général de l'Unat
- > Gilles CAIRE, Maître de conférences HDR de Sciences économiques, agrégé de Sciences sociales
- > Benoît HAMON, Président d'ESS France
- > Michelle Demessine, Présidente de l'UNAT, Secrétaire d'État au Tourisme de 1997 à 2001

> 24 Table ronde-débat
« **Transition Écologique, touristes et habitants :
comment ne laisser personne au bord du chemin ?** »

- > Camille DORIVAL, Directrice de la rédaction de Carenews
- > François GEMENE, Professeur à HEC Paris Membre du GIEC
- > Jean PINARD, Consultant en progrès touristiques et Ex-directeur du CRT Occitanie

> 34 Table ronde-débat
« **Quel modèle économique des transitions ?** »

- > Camille DORIVAL, Directrice de la rédaction de Carenews
- > Véronique CROUÉ, Présidente de l'Unat Pays de la Loire
- > Stéphane MAUDUIT, Directeur du FTSI à la Banque des Territoires
- > Alain SCHMITT, Directeur général de l'ANCV

> 46 Conférence-débat
« **L'ancrage du TSS dans l'ESS, une ressource** »

- > Lilian NOBILET, Délégué Général de l'Unat
- > Anne-Claire DEVOGE, Directrice de l'attractivité des métiers et de l'évolution professionnelle à Hexopée
- > Jean-Louis LAVILLE, Professeur au CNAM titulaire de la chaire d'Économie Solidaire
- > Claire THOURY, Présidente du Mouvement Associatif

DISCOURS D'OUVERTURE

**Michelle DEMESSINE,
Présidente de l'Unat**



C'est une véritable joie de vous retrouver ce matin à Beg Meil pour ouvrir les travaux de la 11^e édition des Rendez-vous de l'Unat.

Je souhaite remercier tout particulièrement l'Unat Bretagne qui s'est portée volontaire pour recevoir cette 11^e édition des Rendez-vous. Il faut toujours un peu d'audace pour cela, car accueillir cet événement majeur de l'Union, au-delà de la charge de travail, c'est toujours un challenge sous l'œil exigeant de ses pairs. Merci donc au président René MOULLEC et à son conseil d'administration, et bien sûr à l'équipe permanente qui y travaille depuis plus d'un an, d'avoir rendu cette 11^e édition possible et réussie, n'en doutons pas. Une nouvelle fois la Bretagne nous montre qu'elle est une grande région du tourisme en général, et du tourisme social en particulier. Et vous avez vu où nous sommes ? Ce site est tout simplement l'écrin qu'il fallait pour cette 11^e édition : ce village vacances où nous sommes est à la fois chargé d'utopie avec son architecture, et ancré dans le réel avec ses valeurs humanistes. Bravo aux Villages Clubs du Soleil d'avoir su garder ce village dans le giron du tourisme social et solidaire,

« Nous ne pouvons nous satisfaire que près de la moitié des Françaises et des Français ne partent pas en vacances. Mobilisons-nous pour un tourisme plus vertueux, qui tire les leçons des changements qui s'imposent. » Michelle DEMESSINE

l'originalité du site ne rend pas cela, je le sais, toujours très simple !

Ce sont nos 11^e Rendez-vous de l'Unat... Et ils ont jalonné tous les territoires de notre beau pays. Les premiers ont été organisés en 1999, à Hourtin, nous fêtons donc, avec vous tous, les 25 ans de cet événement majeur de notre vie associative. Après la Gironde, nous nous sommes retrouvés successivement à la Colle sur Loup, dans les Alpes Maritimes, puis à Sévrier, à Najac, au Croisic, à Strasbourg et à Obernai. En 2011, la Bretagne nous accueillait une première fois à Mur de Bretagne, avant de nous retrouver à Stella Plage sur la côte d'Opale ; puis ce fut la Grande Motte, terre historique de la Mission Racine, et pour la 10^e édition, à Carqueiranne sur la Côte d'Azur. Ces rendez-vous sont donc aussi notre histoire partagée, et le symbole de notre implantation sur les sites les plus prestigieux de la première destination touristique au monde. Mais je ne vais pas m'attarder plus longtemps sur ce qui fait notre histoire qui pourtant nous guide encore, car nous sommes là pour tracer nos perspectives futures. Et c'est cette intention qu'il faut lire derrière le choix du thème des transitions pour ces Rendez-vous : il s'agit d'inventer l'avenir.

Notre environnement social, politique, international et environnemental a rarement été aussi incertain... Le bruit de la guerre ne s'était pas fait entendre ainsi depuis plus de quatre-vingts ans, les radicalités s'exacerbent sans tabou, le dérèglement climatique nous rappelle brutalement l'épuisement de nos ressources. Alors que certaines réponses sont, j'en suis convaincue, à trouver du côté des

un monde en TRANSITIONS

Les 11e Rendez-vous



« Le risque, même pour un grand réseau comme le nôtre, c'est que chacun n'envisage le collectif que comme le lieu de l'affirmation de sa singularité. Celles-ci sont indispensables, mais faisons de ces Rendez-vous le lieu de l'affirmation d'un « nous ». D'un « nous » du Tourisme Social et Solidaire qui ne peut se réduire à la somme de nos spécificités.. »

Michelle DEMESSINE

politiques publiques. Il faut constater que celles-ci se sont constamment affaiblies, pour autant, il nous faut continuer d'agir. Nous devons nous adapter, mais aussi renouveler notre capacité de rebond, de créativité. Notre environnement, c'est aussi ce que nous en faisons. C'est ainsi que je vous propose d'envisager l'enjeu des transitions pendant cette rencontre.

Elles sont écologiques et sociales. Nous ne pouvons nous satisfaire que près de la moitié des Françaises et des Français ne partent pas en vacances. Mobilisons-nous pour un tourisme plus vertueux, qui tire les leçons des changements qui s'imposent. Et gardons toujours en ligne mire le droit aux vacances pour tous. La Ministre, M^{me} FERRARI a elle-même relevé que cette question devait être une priorité : elle pourra compter sur l'Unat ! Devant l'Association des Régions de France à Strasbourg hier, elle a cité parmi ses défis, le soutien au tourisme social et solidaire. Nous lui disons « chiche ! ».

Plaçons haut la barre des transitions. Nous avons une force pour agir en ce sens : notre diversité. L'Unat ce sont des structures de l'Économie Sociale

et Solidaire qui sans perdre leurs valeurs proposent une offre de qualité, qui n'a pas à rougir face aux produits du secteur lucratif. Nous proposons un tourisme qui contribue à faire société avec un objectif de mixité sociale. Nous nous adressons aux enfants, aux ados, aux jeunes, aux familles, nous savons proposer des séjours adaptés ou en inclusion, à la ville, à la campagne, à la montagne, à la mer... Nous sommes riches de ce que nous sommes. Je vous propose que nous fassions de ces rendez-vous l'occasion de mieux affirmer ce qui fait « commun » entre nous.

Le risque, même pour un grand réseau comme le nôtre, c'est que chacun n'envisage le collectif que comme le lieu de l'affirmation de sa singularité. Celles-ci sont indispensables, mais faisons de ces Rendez-vous le lieu de l'affirmation d'un « nous ». D'un « nous » du Tourisme Social et Solidaire qui ne peut se réduire à la somme de nos spécificités.

Débattons, écoutons-nous, soyons attentifs aux histoires, aux singularités, aux savoir-faire, aux partis pris de chacune des organisations qui compose l'Unat. Construisons nos affinités, débattons de nos divergences. Dans ces temps difficiles, il nous faut plus que jamais faire mouvement, unis dans le respect de nos diversités.

Comme vous le voyez, c'est dans cet esprit qu'a été conçu le programme de ces trois jours : nous allons entendre dans quelques instants une intervention croisée entre Gilles CAIRE, chercheur et compagnon de longue route de l'Unat et Benoît HAMON, ancien ministre, auteur de la loi de l'ESS et aujourd'hui président d'ESS France. Gilles abordera l'histoire du Tourisme Social et Solidaire,



« Dans cette période qui peut paraître sombre n'hésitons pas à être de ceux qui veulent « rallumer les étoiles », c'est à notre portée ! »

Michelle DEMESSINE



son présent et son avenir. Benoît mettra ces propos en perspective avec les enjeux de l'Économie Sociale et Solidaire. À eux deux, ils illustreront ce qu'a toujours été le tourisme social et solidaire, une utopie du réel : les pieds dans la glaise, la tête dans les étoiles.

Ensuite, nous reprendrons demain la journée par un temps en atelier à partir de la prospective 2023-2033 réalisée par ADN Tourisme. Ensuite, en séance plénière, nous reviendrons avec un nouveau dialogue, cette fois entre François GEMENNE, membre du GIEC et Jean PINARD, expert et ancien directeur du CRT Occitanie. On apprécie particulièrement le franc parler de nos deux invités, nul doute qu'on ne sera pas déçus pour les idées à bousculer. Au menu : les enjeux du changement climatique et de justice sociale.

Vous le savez, nous n'avons pas attendu 2024 pour nous engager dans les transitions. Sept courts ateliers vont vous permettre d'en prendre la mesure. Inclusion, gouvernance, écologie, territoire, accompagnement au départ en vacances... Nous faisons de belles choses, partageons-les, et soyons fiers de nos réussites et de nos innovations sociales.

De retour en séance plénière, avec Alain SCHMITT directeur de l'ANCV, Stéphane MAUDUIT directeur du fond TSI à la Caisse des dépôts, Martin BOBEL membre du CESE et rapporteur de la saisine sur le financement des associations, et avec Véronique CROUÉ, notre chère présidente de l'Unat des Pays de la Loire, nous aborderons la question du financement des transitions. Sans trop prendre de risques, je pense que ce dont il sera notamment question, c'est à nouveau la nécessité de dégager ce qui fait commun entre nous... Les modèles économiques ne sont jamais à isoler des enjeux politiques.

Nous prendrons ensuite un temps pour mettre un coup de projecteur sur l'action culturelle de l'Unat en présence de Nicolas MONQUAUT, chargé de mission « tourisme et attractivité » au ministère de la Culture.

Comme nous savons le faire dans nos villages de vacances, la soirée sera ensuite un moment convivial et festif, avec la compagnie bretonne Bal Floc'h qui nous fera voyager en musique. Une soirée propice à refaire le monde entre nous.

Enfin, jeudi matin, un dernier grand moment en séance plénière avec Jean-Louis LAVILLE, responsable de la chaire Économie Sociale au CNAM, Claire THOURY, la présidente du Mouvement Associatif et Anne-Claire DEVOGE, directrice de l'attractivité des métiers à Hexopée. Ensemble ils aborderont le sujet de notre ancrage dans l'Économie Sociale et Solidaire. Comment celui-ci peut être une ressource pour nos organisations démocratiques qui doivent constamment construire des équilibres entre un projet social, dont les élus sont les garants, et un projet de gestion dont les permanents sont les garants ?

Comme vous le voyez, nous avons voulu mettre nos Rendez-vous au cœur et aux services des grands enjeux politiques et sociétaux de notre temps, tout en affirmant notre place dans l'économie touristique de notre pays. Dans cette période qui peut paraître sombre n'hésitons pas à être de ceux qui veulent « rallumer les étoiles », c'est à notre portée !

Excellents travaux à toutes et tous.



CONFÉRENCE-DÉBAT

Transitions touristiques et ESS, quelles dynamiques pour le tourisme social ?

Conférence-débat animée par :

Lilian NOBILET

Délégué Général de l'Unat

Avec la participation de :

Gilles CAIRE

Maître de conférences HDR de Sciences économiques,
agrégé de Sciences sociales

Benoît HAMON

Président d'ESS France

Michelle DEMESSINE

Présidente de l'UNAT, Secrétaire d'État au Tourisme de 1997 à 2001



> Lilian NOBILET

Cette première conférence-débat va permettre de croiser les perspectives académiques et politiques sur le tourisme social et son ancrage dans l'ESS. D'une part, Gilles CAIRE apportera une analyse savante en retraçant l'histoire, le présent et les perspectives du tourisme social. D'autre part, Benoît HAMON proposera une réflexion plus politique, envisageant les évolutions possibles de ce secteur. Cette rencontre offre ainsi un double regard : une approche analytique, issue de la recherche académique, pour comprendre ce qu'il est aujourd'hui, et une approche normative, inscrite dans le débat politique, pour imaginer ce qu'il pourrait devenir.

> Gilles CAIRE

Auguste COMTE avait invité ses lecteurs, à travers sa formule de 1848 «*Régler le présent d'après l'avenir déduit du passé*», à prendre en compte le passé dans les actions du temps présent afin de mieux prévoir l'avenir. C'est pourquoi cette conférence à deux voix se découpera en trois parties correspondantes.

Revenons tout d'abord sur 140 ans d'histoire, depuis la création en 1874 du Club alpin français (CAF), l'un des membres fondateurs de l'Unat, jusqu'à la loi Hamon de 2014. Dans son article premier, les statuts du CAF affirment que le club «sert de lien entre toutes les personnes que leurs goûts ou leurs études attirent vers les montagnes». Dans ce projet se retrouvent donc déjà les questions du lien social, du plaisir, de la culture et du sport, quoique ces dimensions soient d'abord portées par des classes sociales bourgeoises sans qu'il s'agisse encore de démocratiser le tourisme aux classes populaires.

En 1936 vient Léo LAGRANGE qui, via son sous-secrétariat d'État aux Sports et à l'Organisation des loisirs, fait le lien entre culture, sport et tourisme. Léo LAGRANGE appuie d'une part sur le caractère de besoin social que revêtent les loisirs, principe qui se retrouvera plus tard dans

la loi Hamon à travers la définition de l'utilité sociale, et d'autre part sur la recherche du bonheur.

«*Bonheur*», voilà un grand mot susceptible de faire peur : pourtant, à consulter les sources qui mesurent les effets des vacances sur la satisfaction dans la vie, bonheur et vacances ressortent comme fortement intriqués. Selon l'opérateur Expédia,

50 % des Français jugent les vacances plus importantes que l'argent. Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) a quant à lui montré que celles et ceux qui partent en vacances ont 30 % de chances supplémentaires d'être satisfaits de leur cadre de vie quotidien. Côté vie en entreprise, différentes enquêtes font ressortir que les élus des Comités sociaux et économiques (CSE) priorisent l'accès aux vacances des salariés dans les services qu'ils leur proposent. Ces mêmes salariés placent, eux, les vacances en deuxième priorité juste derrière la billetterie, c'est-à-dire l'accès à prix réduit





« [...] en termes de bien-être, les vacances restent absolument essentielles. »
Gilles CAIRE

à divers événements. Enfin, selon une enquête du Secours populaire, les vacances sont jugées « essentielles » pour 43 % des Français tandis que 16 % seulement les jugent « secondaires », et les enquêtes 2010-2021 « Satisfaction dans la vie » de l'Insee montrent que le non-accès aux vacances représente le deuxième facteur d'impact de la note de bonheur que s'attribuent les Français, juste après l'endettement, mais devant l'impossibilité de se chauffer convenablement ou de manger de la viande deux fois par semaine. Voilà qui nuance les priorités traditionnellement affichées de la population, qui ne porteraient que sur le logement, la santé ou le pouvoir d'achat en général : en termes de bien-être, les vacances restent absolument essentielles.

Quant aux ambitions du tourisme social et solidaire, accessibilité sociale, innovation sociale, acceptabilité territoriale, attractivité économique et admissibilité environnementale, elles sont arrivées par couches historiques successives qu'il convient de retracer.

Le critère de l'accessibilité sociale est survenu dès le XIX^e siècle, les colonies de vacances s'étant notamment développées à partir des années 1880 en supportant des notions telles que le droit aux vacances, les tarifs accessibles et l'émancipation. En parallèle, celui d'innovation sociale se retrouve au cours du temps, bien avant que le concept soit entériné dans la loi Hamon : créé en 1865, Le Lazaret à Sète, encore membre de l'Unat, constitue une bonne illustration puisqu'il visait déjà à démocratiser les bains de mer.

Ensuite vint le critère de l'acceptabilité territoriale. Il apparaît dans les années 1960, d'abord par le prisme de l'aménagement du territoire à travers de grands plans d'aménagement, des littoraux languedocien et aquitain, mais aussi des stations de montagne. Le tourisme doit être favorable aux habitants, et les conditions de travail ainsi que les aspects culturels d'interaction avec le territoire, c'est-à-dire le lien avec ses traditions, deviennent mieux pris en compte. Le Village vacances famille (VVF) de Mauvezin est un exemple de tourisme intégré : des habitations du village ont été transformées en logements touristiques et un centre d'accueil a été mis en place qui dispose d'une salle collective. Ce modèle n'est toutefois pas aisé à instaurer et à maintenir : une proposition équivalente aux Sables-d'Olonne s'est ainsi arrêtée après que la Commune a décidé de libérer les logements mobilisés.

Puis les années 1980 virent apparaître la question de l'attractivité économique face à la saturation du marché touristique. Auparavant, les opérateurs touristiques s'en sortaient sans trop de difficultés. Se sont alors posées des questions inhérentes au « produit », le produit du tourisme social et solidaire commençant à se banaliser et à être copié, mais aussi de concurrence et de sécurité : par exemple, les colonies de vacances souffriront de leur dimension accidentogène dans les années 1980-1990.

À partir des années 1990 enfin, le critère de l'admissibilité environnemental devient bien entendu plus prégnant, via les problématiques liées au climat, à la biodiversité et aux ressources.



> Benoît HAMON

Il faut souligner la grande intrication entre l'histoire sociale de la France et celle des modèles démocratiques et non lucratifs inventés dans l'ESS, qu'il s'agisse de l'accès aux loisirs avec le tourisme social, de l'accès aux soins avec le champ de la mutualité ou, de manière plus contemporaine, de l'accès à l'emploi avec le champ de l'insertion par l'activité économique. En termes d'accès aux droits de manière plus générale, l'histoire de l'ESS se confond largement avec l'histoire sociale.

Quoique son rôle soit un peu moins mis en avant que celui de l'État-providence et des services publics, c'est bien l'ESS qui a inventé l'intérêt général pris en charge par des acteurs privés qui se fixent des objectifs en termes de non-lucrativité, de gouvernance démocratique et d'utilité sociale. En travaillant à penser le futur et la mise à l'échelle du modèle de l'ESS, il faudra donc savoir s'appuyer sur ces ressources et cette histoire considérables.

Les acteurs de l'ESS ne sont pas non plus les représentants de modèles poussiéreux. Certes, leurs modèles sont issus du XIX^e et du début du XX^e siècle, soit un siècle après la définition dans le Code civil de l'entreprise privée. Et pourtant, le monde de l'ESS a été le premier à interroger les conséquences de la production sur la citoyenneté des travailleurs et à envisager de les associer aux décisions, ainsi qu'à questionner la répartition des richesses à l'aune des conditions de la production. De là sont nés des modèles qui visent l'utilité sociale, dotés de deux propriétés incroyablement modernes pour répondre aux dérèglements climatiques et aux inégalités sociales :

- > La non-lucrativité : l'objet social de l'entreprise prime sur l'enrichissement de son ou ses propriétaires, ce qui suppose ultimement d'en revendre les parts au prix d'achat ;
- > Le principe « 1 personne = 1 voix » qu'on ait une, cent ou mille parts. Il s'agit de sociétés de personnes avant d'être des sociétés de capitaux.

Ces deux propriétés rendent organiquement les entreprises de l'ESS hospitalières aux enjeux climatiques, de biodiversité ou d'intérêt général. Bien entendu, rien n'est parfait et certaines entreprises de l'ESS ont encore beaucoup de travail : à ce titre, il serait d'ailleurs formidable que les acteurs publics du financement de l'économie, la Banque des Territoires ou même Bpifrance, les accompagnent mieux dans leurs transitions.

La part des entreprises de l'ESS dans le PIB est estimée à 10 % environ. En réalité, sans doute est-ce un peu moins, mais une mesure de leur contribution sociale et démocratique donnerait un résultat tout autre. Il n'est qu'à voir le rôle des bénévoles dans les organisations : sans eux, la société française vacillerait considérablement.

Il convient donc de conserver à l'esprit la belle histoire de l'ESS. Elle constitue une part de l'histoire sociale de la France qu'il faudra, tous et chacun, s'efforcer de prolonger dans les décennies à venir.



« Quoique son rôle soit un peu moins mis en avant que celui de l'État-providence et des services publics, c'est bien l'ESS qui a inventé l'intérêt général pris en charge par des acteurs privés qui se fixent des objectifs en termes de non-lucrativité, de gouvernance démocratique et d'utilité sociale. » **Benoît HAMON**

> Gilles CAIRE

A l'échelle internationale, l'ambition de l'ONU c'est de ne laisser personne de côté à travers les 17 Objectifs de développement durable (ODD). Édiktés en 2015, ces objectifs sont notamment les héritiers du Rapport Brundtland qui définit le développement durable en 1987, de la déclaration de Rio de 1992 et des Objectifs du millénaire pour le développement.

« Le public méconnaît le projet du tourisme social. Ainsi, dans les années 2010, une étude de l'Unat avait montré que plus de 50 % de la clientèle des Villages vacances ignoraient leur caractère associatif. Pourtant, une fois les valeurs du tourisme social explicitées, ces personnes y adhèrent pleinement. »

Gilles CAIRE

Ces évolutions internationales intéressent le tourisme social à un double titre :

- > Du point de vue du tourisme à travers le Code mondial d'éthique du tourisme construit par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) en 1999 et reconnu par l'ONU en 2001. Ce Code ratifie la défense du droit aux vacances, de l'épanouissement par les vacances, des conditions de travail des travailleurs du tourisme et de multiples aspects de défense de l'environnement ;
- > Via la reconnaissance officielle par l'ONU, en 2023, de l'ESS comme étant au service du développement durable, la résolution ad hoc étant assortie d'une définition et d'enjeux écrits.

L'ISTO (pour International Social Tourism Organisation) se trouve à l'intersection des ambitions internationales du point de vue du tourisme et de l'ESS. Cette organisation ancienne, datant du début des années 1960, en a appelé à un « tourisme pour tous, durable et solidaire » et fait le lien avec les ODD selon 5 axes prioritaires : accessibilité, solidarité, qualité de vie, commerce équitable et environnement.

Ainsi les couches historiques évoquées en

première partie de l'exposé s'avèrent-elles pleinement d'actualité à l'échelle internationale. Elles correspondent, globalement, à des enjeux cruciaux pour l'avenir de la planète, mais aussi plus spécifiquement pour le tourisme.

Et pourtant, il ne faut pas s'en cacher, le tourisme social est aujourd'hui en difficulté :

- > En termes d'accessibilité sociale, avec la gentrification de la clientèle des hébergements du tourisme social. En cause notamment : un pouvoir d'achat globalement en difficulté, des inégalités sociales qui se creusent, des prix du tourisme qui augmentent en moyenne plus vite que l'inflation et une montée en gamme des hébergements. Du point de vue environnemental en outre, les médias dénoncent un tourisme de masse qui serait désastreux. Le problème viendrait des pauvres, tandis que les voyages des riches rapportent suffisamment d'argent aux territoires pour ne pas être stigmatisés. Ce lien entre surtourisme et critique du tourisme populaire invite malheureusement les acteurs à développer le tourisme de luxe ;
- > Au niveau des territoires, le soutien de l'État au tourisme social s'est effacé dans les années 1990. Les collectivités sociales qui avaient pris le relais sont aujourd'hui en difficulté, jusqu'à vendre le patrimoine du tourisme social dont elles sont propriétaires ;
- > La part de marché du tourisme social s'érode, ou du moins ne progresse pas ;
- > Le public méconnaît le projet du tourisme social. Ainsi, dans les années 2010, une étude de l'Unat avait montré que plus de 50 % de la clientèle des Villages vacances ignoraient leur caractère associatif. Pourtant, une fois les valeurs du tourisme social explicitées, ces personnes y adhèrent pleinement ;
- > L'isomorphisme institutionnel, c'est-à-dire la banalisation du tourisme social. Cet effet s'observe d'ailleurs plus généralement au sein de l'ESS, les grands opérateurs ayant tendance à s'inspirer des importants opérateurs marchands.



> Michelle DEMESSINE

De plus en plus, les acteurs du tourisme social se réclament de l'ESS comme point d'attache de défense d'un modèle. Pourtant, chaque famille de l'ESS travaille en silo. Comment expliquer qu'elles ne produisent pas davantage de liens partenariaux ?

> Benoît HAMON

Je rejoins globalement ce diagnostic, mais souligne percevoir des évolutions ces dernières années. Pour preuve, en Bretagne, La Coopération agricole a organisé récemment un séminaire pour réfléchir à son rôle d'actrice des territoires, de la production et de la transformation agricoles, mais aussi d'actrice de l'ESS. Cet intérêt plus vif et assez nouveau est pour partie motivé par l'isomorphisme institutionnel précédemment évoqué : associé aux logiques productivistes à l'œuvre actuellement, cet effet amène les membres de La Coopération agricole à adopter des modèles économiques ou de gouvernance s'apparentant à ceux de la concurrence, en perdant le fil de leur histoire, c'est-à-dire des solidarités et mutualisations de moyens entre agriculteurs.

Ainsi constate-t-on depuis quelques années un mouvement de la plupart des acteurs de l'ESS vers un plaidoyer plus commun, d'autant plus motivé par l'actualité budgétaire. En effet, sur les 10 milliards d'euros de crédits budgétaires que le ministre de l'Économie et des Finances décidait de supprimer au budget 2024, l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) avait estimé que 2 milliards d'euros concernaient directement ou indirectement des acteurs de l'ESS.



Dans les récentes promesses d'économie dans la dépense publique, l'ESS pourrait également être très affectée non seulement par la réduction des dépenses de l'État, mais aussi par celles des collectivités locales puisqu'elles perdront aussi des moyens pour supporter l'ESS. Pourtant, l'ESS ne demande pas davantage que l'économie conventionnelle : ses acteurs ne sont notamment pas éligibles au CICE ou au crédit d'impôt recherche (CIR), de sorte que les aides publiques vers l'économie conventionnelle sont, à due proportion, plus importantes que vers l'ESS qui passe pourtant pour l'économie subventionnée. Voilà des mentalités qui mériteraient d'évoluer.

La Coopération agricole affiche 104 milliards d'euros de Chiffre d'affaires (CA) en France. Il est à comparer au CA des startups françaises qui, selon la Banque de France, ne représentent que 27 milliards d'euros, soit quatre fois moins. Les attentions de l'État à la Tech française seraient-elles pour autant quatre fois inférieures ? Pas du tout. Force est de constater que la « technolâtrie » de l'État l'amène à concentrer ses ressources vers des secteurs et à en délaissier d'autres. L'innovation sociale, définie pour la première fois dans la loi de 2014, réclame depuis des années un crédit d'impôt sur l'innovation sociale pour encourager

l'innovation qui répondrait à un besoin social palpable non encore satisfait par le marché conventionnel, préoccupé par la rentabilité à court terme, ou par le secteur public. Le fait est que, dans ce no man's land parfois extrêmement large, l'ESS continue de produire des innovations sociales très mal financées par l'action publique, par l'écosystème de la banque publique, de sorte que ces innovations manquent souvent d'instruments pour aboutir. Pourtant, elles répondent par définition à des besoins sociaux non satisfaits sur un territoire.

Cette asymétrie des moyens, de ressources et d'attention entre l'économie conventionnelle et l'ESS constituera le cœur du plaidoyer qui sera porté à Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, nouvelle ministre déléguée chargée de l'ESS. Il s'agira de lui parler concrètement et fermement de l'impact potentiel du futur budget sur l'ESS qui, si son modèle devait être parmi les plus touchés, aurait pour conséquence un plan social diffus, mais massif sur tout le territoire.

Pour rappel, la fonction d'ESS France est d'intervenir dans le plaidoyer et de le porter lorsque les acteurs de l'ESS, dont le secteur du tourisme social, le jugent utile et selon un principe de subsidiarité. Il faut rassembler les stimuli de toutes les familles, coopératives, mutualistes, associatives, fondations et sociétés commerciales de l'ESS, pour donner le poids nécessaire à leurs plaidoyers respectifs afin qu'ils soient entendus. Sans aucun doute, l'ESS fera l'objet d'attaques puisqu'elle représente prétendument des coûts alors qu'elle offre en réalité un service à la population. Il s'agira non seulement d'encaisser ensemble ces attaques, mais aussi d'en rendre quelques-unes, car il serait inadmissible que le champ de la prise en charge des personnes vulnérables, pour ne citer que lui, paie le prix fort des économies voulues par l'État. À ce propos, à la lumière des scandales successifs dans les EHPADs et les crèches, ESS France demandera avec force la généralisation de ce qu'appliquent déjà certains départements français, à savoir que ce champ relève soit d'acteurs publics, soit d'acteurs privés non lucratifs. Bonne nouvelle d'ailleurs, il se dégage déjà l'ébauche d'un compromis politique assez large pour considérer cette réponse appropriée face à des entreprises qui gagnent énormément d'argent en faisant des économies sur les plus vulnérables, qu'il s'agisse des tous petits ou des plus âgés.

> Gilles CAIRE

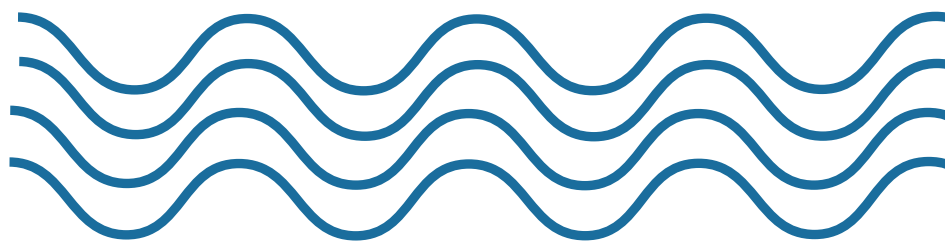
Mentionnons deux intéressants travaux de prospective sur le monde du tourisme publiés en 2023, «2033, c'est demain!» mené par ADN Tourisme et «Horizon 2024» par Atout France. Quoique réalisées indépendamment l'une de l'autre, ces études présentent une méthode et des résultats fort similaires.

Dans chaque étude, 4 scénarios contrastés de futurs possibles ont été construits en prenant en compte de nombreuses tendances dont les facteurs économiques, géopolitiques, numériques ou encore de comportements sociétaux :

> *Le scénario n° 1 d'ADN Tourisme*, «Changement immobile», qui correspond sensiblement au scénario «Village mondialisé» d'Atout France, se base sur l'hypothèse d'une prolongation des tendances actuelles en termes de difficultés de pouvoir d'achat, d'extension du tourisme international ou encore de croissance des inégalités et des problématiques climatiques. Ce scénario se traduirait par une offre à deux vitesses avec, pour forcer le trait, un tourisme pour riche et un tourisme pour pauvres. Les offres et territoires seraient très distincts ;

« L'innovation sociale, définie pour la première fois dans la loi de 2014, réclame depuis des années un crédit d'impôt sur l'innovation sociale pour encourager l'innovation qui répondrait à un besoin social palpable non encore satisfait par le marché conventionnel, préoccupé par la rentabilité à court terme, ou par le secteur public. » **Benoît HAMON**





la logique de la marchandisation jusqu'aux privatisations des territoires. Selon cette hypothèse, le tourisme pour riches se maintiendrait, mais plus celui des pauvres. Ceux-là resteraient devant leurs écrans.

Dans les deux études, le tourisme social n'est pas intégré en tant que tel. Dès lors, il faudra s'interroger sur l'articulation possible des scénarios touristiques généraux avec les ambitions du tourisme social que sont l'accessibilité sociale, l'acceptabilité territoriale, l'attractivité économique et l'admissibilité environnementale, afin de projeter des stratégies permettant de s'intégrer dans les différents scénarios : ce sera l'objet d'un travail au sein de ces Rendez-vous, le 2 octobre au matin.

Mais d'ores et déjà, réfléchissant à cette articulation selon chaque scénario, trois enjeux majeurs peuvent être évoqués :

> Garder son âme, quel que soit le scénario, même s'il faudra sans doute fixer des priorités. Jusqu'alors, la société en a toujours demandé davantage au tourisme social qu'au tourisme capitaliste. Face aux contraintes à venir, peut-être les pouvoirs publics devront-ils accepter que le tourisme social ne soit pas en mesure de tout faire ;

> Dans son plaidoyer, le tourisme social et solidaire devra savoir mettre en avant sa plus-value différenciée par des chiffres, des enquêtes et des recherches-actions en partenariat avec des universitaires ;

> Il n'existe apparemment pas encore de Pôle territorial de coopération économique (PTCE) qui soit spécialisé dans le tourisme. Cet outil a pourtant le grand intérêt de rassembler de nombreux acteurs publics, de l'ESS et marchands traditionnels autour d'une table construite selon les principes de l'ESS, et donc propre à diffuser ses ambitions.

> **Le scénario n° 2 d'ADN Tourisme**, « Régulation centralisée », proche du scénario « Archipelisation du monde » d'Atout France, se fonde sur l'hypothèse d'un engouement de la société pour des systèmes politiques plus autoritaires et nationalistes, à la Donald TRUMP, et de contraintes environnementales très fortes avec mise en place de quotas verts, ce qui rassemblerait le pire des deux mondes ;

> **Le scénario n° 3 d'ADN Tourisme**, « Coopérations locales », ressemblant au scénario « Territoires communautaires » d'Atout France, intéressera particulièrement le monde de l'ESS : il projette des coopérations locales, du tourisme de proximité et des partenariats entre les acteurs d'un même territoire, dans le respect de sa culture, de ses habitants et de l'environnement ;

> **Le scénario n° 4 d'ADN Tourisme**, « Futurs libéraux », correspondant au scénario « Élités globalisées » d'Atout France, pousse à l'extrême

> Benoît HAMON

On observe un paradoxe : jamais l'époque n'a été aussi incertaine alors que jamais les transitions n'ont été aussi certaines. Le dérèglement climatique est certain, seule son intensité est encore incertaine. Il faut se mobiliser non seulement pour éviter quelques degrés de plus, mais également pour s'adapter aux conséquences. La transposition démographique est également certaine : elle consistera en un rééquilibrage de la population à l'échelle du monde, avec notamment une forte augmentation de la population africaine, et une accélération des migrations internationales. Faisant face au vieillissement de sa population, l'Europe devra parvenir à financer ses systèmes de protection sociale avec une proportion moindre de citoyens actifs. D'un point de vue géopolitique, l'apparition graduelle de conflits majeurs pour la gestion et le contrôle de l'eau est aussi chose certaine. Face aux conséquences du dérèglement climatique, le modèle économique se fondant sur une croissance économique infinie dans un monde aux ressources finies ne pourra perdurer. Chaque année le jour du dépassement, c'est-à-dire le moment de l'année où la population mondiale a consommé la totalité de ses ressources renouvelables annuelles, arrive plus tôt. Chose certaine encore : le temps où chacun s'alignait sur le fuseau horaire de New-York, Paris ou Londres est fini. D'autres empires participent et participeront à la régulation des conflits de demain. Certaine enfin, la marque qu'imprime sur le monde la révolution digitale.

Face à toutes ces certitudes, la décision politique reste incertaine. Pour prendre le cas de la révolution numérique, dans quels domaines souhaiter que les interactions restent d'abord interhumaines plutôt que médiatisées, voire entièrement prises en charge par les machines ? Voilà un exemple de beau débat à mener. Or, pour l'heure, le marché répond à cette question à la place de la décision démocratique. Bien entendu, réserver un train avec son Smartphone a quelque chose de pratique, mais que dire des réseaux sociaux qui participent à la création de communautés fermées, sur l'assise de règles figées par des algorithmes ?

Selon une étude anglaise, dans les années 1950, les parents laissaient à leurs enfants jusqu'à 11 km de liberté. Sur ce même territoire aujourd'hui, leur tolérance moyenne a chuté à 300 mètres. L'être humain n'a jamais été aussi ouvert au monde, tout en voyageant de moins en moins autour de chez lui : ces replis autour des sphères intimes et communautaires sont à interroger.

Dans ce monde de transformations certaines et de questions maltraitées, que peut dire l'ESS ? Il lui faudra savoir affirmer que ses modèles sont d'une incroyable modernité et qu'ils sont propres à affronter les transitions et les épreuves qu'elles comporteront, car ce sont des modèles fondés sur la coopération et la délibération collective. À l'origine de l'ESS se retrouvent des penseurs de la démocratie qui se sont interrogés en ces termes : comment se fait-il que le citoyen souverain de la Cité, qui vote et délibère, perde sa puissance via un lien de subordination contractuel dès lors qu'il entre dans l'entreprise ? L'ESS, parce qu'elle appelle à prolonger la citoyenneté à l'intérieur de l'entreprise en proposant une manière d'associer toutes les parties prenantes aux décisions, conteste au détenteur du capital, c'est-à-dire globalement à l'actionnaire, le monopole de la décision stratégique dans l'entreprise. Voilà la promesse d'un champ considérable de délibération collective à ouvrir.



« Dans ce monde de transformations certaines et de questions maltraitées, que peut dire l'ESS ? Il lui faudra savoir affirmer que ses modèles sont d'une incroyable modernité et qu'ils sont propres à affronter les transitions et les épreuves qu'elles comporteront, car ce sont des modèles fondés sur la coopération et la délibération collective. » **Benoît HAMON**



Face à la crise démo-cratique, les politiques proposent des solutions en raisonnant dans l'espace de la Cité. Ce faisant, ils font généralement l'impasse, d'une part, sur la question de la démocratie dans l'économie et, d'autre part, sur le rôle de la société civile dans la transformation sociale.

Dans les années à venir, deux champs seront à investir pour aider au changement d'échelle de l'ESS. Le premier champ consistera à promouvoir des organisations démocratiques, ou du moins ouvertes à la délibération collective, dans l'économie. Cette avancée sera facilitée par l'appétit actuel des citoyens à participer aux prises de décisions de l'ordre économique, a fortiori lorsque ces décisions exercent une influence sur les écosystèmes sociaux et environnementaux. Ce sera une manière de réenchanter la démocratie.

Le second champ sera celui d'une meilleure association de la société civile, des corps intermédiaires, à l'élaboration et au contrôle des décisions, des compromis politiques en matière d'éducation, de santé, d'aménagement du territoire ou encore d'intégration des personnes réfugiées, migrantes ou exilées.

Lors des dernières élections législatives, l'ESS s'est largement mobilisée et a unanimement souligné qu'un projet d'extrême droite serait radicalement contraire à ses principes et, plus encore, aux solidarités que ses modèles construisent. Les entreprises de l'ESS ont ajouté que, quand bien même un parti d'extrême droite proposerait un programme pro-business propre à baisser les impôts, ses politiques discriminatoires et racistes produiraient une violence et un désordre qui nuirait à la France en son entier, économie comprise. Si le politique savait mieux associer la société aux décisions, la démocratie gagnerait en maturité. Elle deviendrait moins intermittente et moins puérile.

Ainsi, face aux grandes et certaines transitions, les arguments de l'ESS sont en réalité d'une grande solidité : l'ESS, réservoir d'innovation sociale, réservoir d'expérience démocratique et de solidarités, propose déjà d'innombrables réponses à bon nombre de questions importantes pour la population, qu'il s'agisse de l'accès aux droits et aux soins, des mobilités ou du vieillissement pour ne citer que quelques exemples.

Voilà les bases du dialogue qui s'ouvrira avec le gouvernement de Michel BARNIER, dialogue qu'ESS France souhaite absent de sectarisme et qui sera facilité si le budget voté n'abîme pas excessivement l'ESS. Il faut espérer pouvoir faire d'un mal un bien : face à l'absence de majorité parlementaire, l'oxygène viendra peut-être de la majorité sociale, en créant des compromis avec la société civile engagée. Dans les mois à venir, l'ESS pourra expérimenter avec la sphère politique une nouvelle manière de transformer la société et poser les bases d'un cadre démocratique élargi et approfondi, à travers de possibles évolutions des institutions. Comme cité précédemment, les appétences des citoyens et entreprises constituent des arguments propres à renforcer le rôle de l'ESS, non pas seulement en termes de stratégies économiques, mais dans l'écriture d'un récit et d'un imaginaire qui rendraient l'ESS et ses valeurs désirables.



QUESTIONS ET REMARQUES DE LA SALLE

> Une intervenante

La citoyenneté se perd face aux bouleversements actuels. Le déni de démocratie est palpable. Fort de ces constats, s'il lui est possible de prouver que ses modèles démocratiques fonctionnent à l'échelle locale, comment faire passer l'ESS à plus grande échelle ?

> Gilles CAIRE

Comme l'a souligné le 1er adjoint de Fouesnant à propos de sa ville : qu'il s'agisse de la pénurie d'eau ou du logement des jeunes, ces enjeux concernent finalement toute la population et doivent, dès lors, faire l'objet de délibérations pour établir des compromis entre des intérêts contraires. Au niveau national par exemple, des conventions citoyennes ont été mises en place. Celle sur le climat s'est avérée très intéressante en ceci qu'un panel de Français d'origines très différentes a su se mettre d'accord sur un certain nombre de mesures. Sous une autre forme, entre acteurs économiques, le modèle du PTCE cité plus haut présente également des vertus. De manière générale, les problématiques qui touchent chacun doivent être mises sur la table et faire l'objet de discussions au-delà des ponctuelles périodes électorales.

Autre exemple concret d'enjeux concernant le tourisme qui nécessitent des discussions, les îles d'Oléron et d'Yeu connaissent des problématiques touristiques, en rapport avec le logement notamment, qui promettent de devenir extrêmement violentes si personne ne met en place des manières de communiquer qui permettent de produire du consensus.


> Benoît HAMON

Une étude réalisée par la Confédération générale des Scop fait ressortir que les salariés des Scop, qui sont associés à la décision dans leur travail, sont plus doués pour le compromis et le dialogue dans leurs interventions au sein de la Cité en général, et bien moins attirés par les extrêmes. À l'inverse, le peintre espagnol Francisco de Goya avançait que « Le sommeil de la raison engendre des monstres. » La raison mise en sommeil, les imaginaires prennent le dessus et, si ces imaginaires ont des vertus, ils produisent également des effets délétères. Dans la délibération au sein des entreprises de l'ESS, le salarié producteur, détenteur de parts, ne raisonne pas qu'en termes de salaire ou de prime. Il raisonne également en termes d'investissement et d'impact.

Selon cette étude donc, sensiblement confirmée par d'autres travaux, l'apprentissage de la responsabilité au sein de l'entreprise contribuerait à fabriquer des citoyens plus doués pour le compromis dans la Cité. C'est en ce sens également que le message de l'ESS porte bien au-delà d'elle-même.

Face aux maux contemporains du surtourisme, de la consommation de masse et de l'individualisme, quoique le tourisme social connaisse aujourd'hui des difficultés identifiées, la formule qu'elle propose contient un pouvoir de réconciliation avec l'intérêt général. Elle en a le pouvoir, car elle permet de reparler de liens, de coopération, d'égalité, de solidarité, de respect des écosystèmes humains et naturels.

La modernité des modèles représentés au sein de l'Unat constitue, à ce titre, un message fort à soutenir et à porter. Sans doute devrait-elle réfléchir à un plaidoyer qui insisterait sur les voies qu'elle pourrait ouvrir dans l'avenir. Riche



de sa formidable histoire, elle devra veiller à ne pas s'enfermer dans les commémorations, dans les souvenirs, pour mobiliser la puissance de ses arguments afin de dessiner les chemins de demain aux citoyens comme aux pouvoirs publics et économiques.

> Un intervenant

Quels sont les éventuels leviers, relais ou partenariats dont l'ESS pourrait se saisir à l'échelle européenne ?

> Benoît HAMON

L'UE a reconnu pour la première fois l'économie sociale comme l'un des quatorze écosystèmes stratégiques de son économie. Malheureusement, le portefeuille de l'ESS sera à nouveau partagé entre trois commissaires. Si Stéphane SÉJOURNÉ, commissaire français et vice-président de la Commission européenne, venait à embarquer pour partie l'ESS dans son portefeuille, ce serait un atout.

Pour rappel, le budget consacré spécifiquement à l'animation de l'ESS en France ne s'élève qu'à 20 millions d'euros. Pourtant, la France a probablement l'ESS la plus diverse d'Europe, là où une famille particulière domine en général dans les autres pays, mais l'Espagne entre autres investit aujourd'hui des sommes d'un ordre plus considérable, en centaines de millions d'euros.

De manière générale, en matière d'ESS, l'évolution semble favorable à l'échelle de l'Europe. Lorsqu'elle avait envisagé les Services d'intérêt économique général (SIEG), l'Europe n'avait sans doute pas du tout pensé à l'ESS. Il pourrait pourtant s'agir d'un outil dont il faudrait davantage se saisir pour développer des modèles privés non lucratifs et démocratiques.

Dans le même temps, il faudra toutefois lutter contre une tendance de l'UE, qu'il s'agisse de certains pays ou de certains responsables, à considérer les modèles de l'ESS comme devant être combattus au motif de la libre concurrence parce qu'ils seraient sous subventions des États. C'est cette lecture qui a présidé à l'écriture de certains textes comme Solvabilité II, qui touche le secteur assurantiel et a favorisé l'isomorphisme entre le secteur de la mutualité et celui des assurances. Pour le dire rapidement, les autorités de contrôle

européennes jugent baroque, voire insupportable qu'un instituteur comme Thierry BEAUDET dirige le grand groupe VYV. En réponse, l'ESS devra défendre la gouvernance démocratique en lieu et place de la technocratie.

Pour résumer, si de nombreux défis restent à relever à l'échelle européenne, la situation est globalement meilleure aujourd'hui que dix ans auparavant.

« Face aux maux contemporains du surtourisme, de la consommation de masse et de l'individualisme, quoique le tourisme social connaisse aujourd'hui des difficultés identifiées, la formule qu'elle propose contient un pouvoir de réconciliation avec l'intérêt général. Elle en a le pouvoir, car elle permet de reparler de liens, de coopération, d'égalité, de solidarité, de respect des écosystèmes humains et naturels. »

Benoît HAMON

> Une intervenante

Que renferme, plus précisément, l'expression « innovation sociale » ? En outre, en quoi consisterait un crédit d'impôt ad hoc qui se rapprocherait du CIR ?

> Benoît HAMON

L'innovation sociale est définie dans sa loi de 2014 en son article 15. Pour la résumer, est considéré comme relevant de l'innovation sociale tout projet répondant à un besoin social qui n'est ni satisfait par le marché ni par le secteur public sur un territoire. Par exemple, si les familles monoparentales d'un territoire, dont le parent est souvent une femme, travaillent en horaires décalés et ne disposent pas de suffisamment de solutions de garde, une crèche 24 h/24 de l'ESS relèvera de l'innovation sociale.

Il s'agit alors de savoir comment soutenir ces innovations sociales et, au-delà d'elles, de faire en sorte que le banquier public s'intéresse à des investissements en capital patient : car il faut attendre des banquiers publics, de Bpifrance notamment, de ne pas poser d'exigences comparables à celles des



secteurs de l'économie conventionnelle en termes de retour sur investissement. En contrepartie, les modèles de l'ESS sont moins risqués. Ils sont plus pérennes et ont démontré leur résistance à l'occasion des grandes crises économiques. En toutes circonstances et par nature, une entreprise de l'ESS s'avère plus résistante que sa concurrente de l'économie conventionnelle puisque moins exposée aux convulsions des marchés, mais aussi sans doute plus prévoyante et prudente dans la décision grâce aux délibérations collectives.

Pour soutenir l'innovation sociale, en termes de soutien fiscal, le crédit d'impôt pourrait constituer une solution, comme pourrait l'être un chèque Innovation sociale. Plusieurs pistes de solutions adaptées sont sur la table, avec comme point d'appui la définition de la loi de 2014.

> Une intervenante

Quelle est la manière de mesurer l'impact d'une innovation sociale : il s'agirait sans doute d'utilité plutôt que de rentabilité.

> Benoît HAMON

Je ne suis pas favorable à mettre des métriques quantitatives partout, au risque sinon de confondre impact et résultat. Pour prendre un exemple, x personnes ont bénéficié de programmes associatifs qui leur ont permis de sortir du chômage pour créer une entreprise. Pour autant, l'association qui a produit le plus d'entrepreneurs a-t-elle été la plus efficace ? Voilà qui dépend également, entre autres, du degré d'éloignement de l'emploi des participants.

Parce que l'innovation sociale rend des services à des personnes, la dimension qualitative est au moins aussi importante que la dimension quantitative, ce qui invite à changer les indicateurs de performance et les représentations connexes. En accompagnant des réfugiés dans la création d'entreprise, ESS France essaie d'expliquer aux pouvoirs publics européens et aux mécènes privés que son objectif n'est pas nécessairement de démultiplier le nombre de créations d'entreprise, mais d'estimer ce qu'elles auront d'impact sur

l'image de la migration dans la société d'accueil d'un côté, et sur la perception des arrivants sur leur pays d'accueil de l'autre.

Le terme « impact » semble d'ailleurs imparfait : par exemple, un impact sur un pare-brise n'est pas chose souhaitable. Sans doute faudrait-il trouver un synonyme plus doux. L'ESS peut, de manière générale, en appeler à un changement de vocabulaire pour caractériser l'influence qu'elle souhaite avoir. Pour conclure, il faut souligner que des universitaires travaillent depuis très longtemps sur la manière de mesurer la richesse d'un

territoire autrement qu'à travers le PIB. Florence JANY-CATRICE, de l'Université de Lille, a par exemple développé un indicateur de la santé sociale qui permet de mesurer le développement du pays via ses niveaux d'éducation et de santé entre autres, en plus des données économiques. Si les politiques publiques finissaient par être évaluées à l'aune de tels indicateurs plutôt que d'observer uniquement le nombre des emplois créés ou les points de PIB, tout serait bien différent. En l'état, la France a maintenu une croissance depuis l'année

« [...] l'innovation sociale rend des services à des personnes, la dimension qualitative est au moins aussi importante que la dimension quantitative, ce qui invite à changer les indicateurs de performance et les représentations connexes. »

Benoît HAMON



2000 alors que la pauvreté a augmenté : de fait, le pays va mieux économiquement, mais va-t-il mieux « tout court » ? Voilà la question.



TABLE RONDE-DÉBAT

Transition Écologique, touristes et habitants : comment ne laisser personne au bord du chemin ?

Table ronde-débat animée par :
Camille DORIVAL
Directrice de la rédaction de Carenews

Avec la participation de :
François GEMENE
Professeur à HEC Paris Membre du GIEC

Jean PINARD
Consultant en progrès touristiques
Ex-directeur du CRT Occitanie



> Camille DORIVAL

Chacun sait que la crise environnementale constitue sans doute le plus grand défi de l'époque, qu'il s'agisse de la crise du climat ou de celle de la biodiversité, chacune alimentant l'autre. Or, le tourisme est un secteur d'activité émetteur de gaz à effet de serre. En ceci, il participe à la destruction de la biodiversité : ce secteur a donc sa part à prendre dans une transition vers des modèles plus soutenables.

Les acteurs du tourisme social et solidaire, également acteurs de l'ESS, se préoccupent du long terme, revendiquent des valeurs de solidarité et s'impliquent pour les générations futures. À ce titre, ils peuvent être moteurs de la transition écologique du secteur du tourisme. Du moins peuvent-ils et doivent-ils réfléchir à la manière de contribuer à cette transition, tout en veillant à ce qu'elle se réalise dans un esprit de justice sociale, en ne laissant personne au bord de la route et en se souciant du droit aux vacances des classes moins aisées.

Deux éminents intervenants discuteront de ces questions : François GEMENNE, spécialiste des questions de géopolitique de l'environnement, professeur à HEC Paris et membre du GIEC, ainsi que Jean PINARD, consultant en progrès touristiques et ancien directeur du Comité régional du tourisme (CRT) Occitanie.

François GEMENNE pour avoir un point de contexte sur la crise environnementale et les réponses qui lui sont actuellement apportées, est-ce que les efforts de décarbonation au niveau mondial commencent à payer ?



> François GEMENNE

En réalité, l'humanité ne fait pas face à une crise, terme qui renvoie à une période difficile mais temporaire avant un retour à la normale. Elle est véritablement confrontée à une transformation profonde et durable des conditions de vie sur terre, à laquelle elle devra répondre par une transformation profonde et durable de la manière dont elle organise les entreprises, l'économie et la société, ceci incluant bien entendu le tourisme et les loisirs. Ces changements supposeront une gouvernance du changement climatique sur le long terme. Même si le scénario le plus optimiste se réalisait, ce qui nécessitera de respecter drastiquement les engagements des accords internationaux, les baisses des températures n'interviendraient qu'à partir de la fin du siècle. Ainsi, les participants à ce colloque connaîtront uniquement au cours de leur vie une hausse continue des températures.

Car le changement climatique est un problème d'accumulation, les gaz à effet de serre ayant une très longue durée de vie dans l'atmosphère. En conséquence, la génération des trente glorieuses qui a considérablement contribué à l'emballement du phénomène n'est pas celle qui devra en mitiger les conséquences, et celle-là n'est pas celle non plus, en cours de naître, qui connaîtra les premières baisses de température.

Répondre aux enjeux de la transition supposera donc d'engager des transformations très profondes et de les tenir dans la durée. À ce titre, raisonner en termes d'acceptabilité à propos des questions de décarbonation et de transition est insuffisant : plus que l'acceptabilité, qui ne permettra que quelques ajustements provisoires et à la marge acceptés du bout des lèvres, il faut parvenir à rendre ces transformations désirables au sein d'un véritable projet. La condition de réalisation d'un

tel projet supposera réellement de sortir de l'état d'esprit actuel qui perçoit la transition comme une contrainte, une liste d'efforts à fournir, de coûts supplémentaires à supporter et de renoncements à concéder.

Pourquoi cette vision négative? Sans doute est-ce à force d'insister sur les risques associés à l'inaction alors qu'il n'existe aucun lien direct entre le niveau d'émission personnel d'une entreprise ou, plus généralement, de la France et le niveau d'impact auquel les citoyens qui auront agi seront confrontés. Les effets du changement climatique ne discrimineront pas entre ceux qui ont été vertueux ou non : pour le dire de façon légère, en Suède, le changement n'épargnera pas Greta THUNBERG pour ne frapper que les Suédois moins bons élèves. Ainsi, insister sur les risques associés à l'inaction plutôt que sur les bénéfices associés à l'action est une erreur fondamentale : qui tiendrait longtemps un régime draconien de privations et de sport intensif qui ne produirait aucun effet sur son propre poids?

Il faudra donc mettre en lumière des éléments positifs pour que la transition devienne un projet collectif souhaitable et bénéficiaire pour tous.

La France a baissé ses émissions de 4,8 % environ en 2023 par rapport à 2022 : c'est bien, quoiqu'insuffisant. Par ailleurs, les progrès sont très inégaux selon les secteurs. L'industrie se décarbone beaucoup tandis que l'agriculture et les transports, premières sources d'émission du pays, stagnent. En outre les puits de carbone, les forêts en particulier, sont de moins en moins efficaces, ce qui forcera à davantage encore décarboner l'économie. Bonne nouvelle toutefois, certains partenaires européens présentent des chiffres encourageants. En 2023, l'Angleterre affichait -5,7 % et l'Allemagne -10,1 %. Dans le même temps, la baisse avait été de 3 % aux États-Unis et, ce qui serait la meilleure nouvelle de la décennie si la tendance venait à se confirmer, la Chine a annoncé avoir réduit ses émissions de 1 % au dernier trimestre, ceci notamment grâce à des investissements massifs dans le solaire et les véhicules électriques. Selon certains analystes, la Chine a peut-être atteint son pic d'émission en 2023, soit 4 ou 5 ans avant le prévisionnel, ce qui signifierait que les trois grands blocs d'émission, Europe, États-Unis et Chine, afficheraient tous les trois une trajectoire de baisse.

Pour autant, les températures continueront d'augmenter. En conséquence, les nouvelles positives évoquées précédemment s'en trouvent invisibilisées. Sans rien occulter de la gravité de la situation, la température annuelle mondiale ayant déjà augmenté de 1,3°C par rapport à son niveau préindustriel et les impacts extrêmes promettant de se multiplier et de s'intensifier, embarquer tout le monde dans un projet de transition supposera de délivrer une information qui permette de mettre en lumière ces progrès largement insensibles. Il faudra non seulement savoir montrer que les actions entreprises produisent des effets et que, sur certains volets, la situation s'améliore, mais également

« [...] raisonner en termes d'acceptabilité à propos des questions de décarbonation et de transition est insuffisant : plus que l'acceptabilité, qui ne permettra que quelques ajustements provisoires et à la marge acceptés du bout des lèvres, il faut parvenir à rendre ces transformations désirables au sein d'un véritable projet. »

François GEMENNE



montrer concrètement ce qu'est la transition et pourquoi chacun a intérêt à ce qu'elle advienne.

Pour l'heure, l'état d'esprit face à la transition ressemble à l'atmosphère du début de mois de juillet. Tout le monde pestait contre des Jeux olympiques et paralympiques (JOP), on promettait un fiasco retentissant et les grilles, interdictions et embouteillages s'accumulaient. Pourtant, quelques minutes après le début de la cérémonie d'ouverture, chacun a pressenti qu'au contraire, ces JOP seraient un succès retentissant. Les Parisiens qui avaient fui la capitale s'en sont finalement mordu les doigts.

Pour filer la comparaison, la transition apparaît aujourd'hui floue, contraignante, pesante. Il faudra absolument parvenir à l'incarner pour en laisser voir les bénéfices.

> Camille DORIVAL

Jean PINARD, dispose-t-on d'éléments sur le secteur du tourisme et son impact environnemental ?

> Jean PINARD

Oui, mais ces éléments ont d'abord été produits par un partenaire extérieur à l'écosystème du tourisme. C'est en effet l'Agence de la transition écologique (ADEME) qui, au sortir de la Covid, a jugé pertinent d'évaluer le Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) du secteur. Il s'élève à environ 11 % des émissions totales dans sa dernière réévaluation, ce taux ne comprenant pas l'impact des Français qui partent à l'étranger. Pour comparaison, en deçà de l'estimation historique de 7,5 à 8 %, l'Insee a calculé que la part réelle du PIB produite par le secteur du tourisme ne représente que 3,6 % du total. Il faut toutefois distinguer PIB et consommation intérieure du tourisme, plus élevée : le delta entre l'un et l'autre représente la production de valeur qui ne peut être attribuée au tourisme, comme la confiture consommée ce matin au petit-déjeuner du colloque.

Avec d'un côté 11 % des émissions, de l'autre 3,6 % du PIB, le tourisme n'est pas très bien placé parmi les secteurs d'activité en France. Entre 2018 et 2022, l'ADEME a certes constaté une baisse de 16 % des émissions du tourisme, mais ce résultat doit être nuancé à double titre : d'une part, les clientèles lointaines n'étaient pas encore revenues en France en 2022 et, d'autre part, la part du secteur en valeur relative s'est maintenue à 11 % puisque les autres secteurs ont également diminué leurs émissions.

Il est bien naturel qu'un secteur né du voyage peine à faire son examen de conscience s'agissant du transport qui représente, par le fait de l'avion notamment, 77 % de son bilan. Une économie née du voyage ne peut aisément mettre un point d'arrêt à ce qui l'a fait naître.

Les entreprises qui vivent de la vente de voyages, les agents de voyage en particulier, sont à ce titre dans une situation bien différente de ceux qui assurent le « réceptif », c'est-à-dire l'accueil, en particulier des Français qui restent en France. Il faut le signaler, car les premiers peuvent avoir tendance à faire reposer la majorité du problème non pas sur les voyageurs de l'autre bout du monde, mais sur la massification de l'accès aux vacances, ce qui est révoltant. Le véritable problème du tourisme n'est pas le surtourisme : les vacanciers qui se déplacent largement à La Grande-Motte ou Argelès-sur-Mer rejoignent bien souvent ces stations balnéaires en train et, une fois arrivés, disposent de services pensés pour ne pas trop impacter l'environnement. Par exemple, La Grande-Motte est équipée d'une station d'épuration calibrée pour 100 000 personnes. Ainsi, le premier problème provient de la petite part des personnes qui prennent dix fois l'avion dans l'année et ont la chance de pouvoir partir dans l'océan Indien en plein mois de novembre.

De manière générale, la décarbonation du voyage à travers le transport doit être au cœur des réflexions des acteurs du tourisme. Sans doute faudra-t-il voyager moins demain ou, surtout, moins loin et plus propre.

La sociologue Saskia COUSIN signalait récemment une intéressante tribune intitulée « La question n'est plus de quantifier le tourisme international, mais de qualifier les vacances de proximité. » Elle évoquait à cette occasion



la problématique des imaginaires qui s'imposent aux esprits, jusqu'à croire que les seules véritables vacances seraient celles passées très loin de chez soi, devant un coucher de soleil aux Seychelles ou à Bali. Pour sortir de tels imaginaires, encore faudra-t-il tous s'aligner : pour l'heure, les bilans touristiques de tous les ministres, année après année, s'appuient sur l'atteinte ou non de la barre des cent millions de visiteurs étrangers, passant sous silence la totalité de l'activité touristique domestique, c'est-à-dire des vacances des Français en France, qui pèse pourtant les deux tiers de l'activité. Si cette clientèle étrangère reste nécessaire, il faudra savoir inventer de nouveaux imaginaires et proposer une autre mobilité.

Le Pass Rail a été proposé cet été, mais, au lieu des 700 000 acheteurs prévus, 220 000 Pass seulement ont trouvé preneur. Comment expliquer ce delta ? Pensé à destination des jeunes n'ayant pas la capacité de se déplacer, ce Pass de 49 euros offrait d'utiliser le train de manière théoriquement illimitée et pour un mois, dans une période comprise entre le 1^{er} juillet et

le 31 août, avec une contrainte toutefois : pour éviter que cette jeunesse ne prenne la place des autres dans les TGV, seuls étaient éligibles les TER et intercitys. Résultat : pour aller de Bobigny à Argelès-sur-Mer, il fallait cinq trains différents et même un agent de gare n'aurait pas été en mesure de renseigner les voyageurs sur la manière d'effectuer ce voyage.

Encore un dernier élément de perspective : ledit Pass Rail a coûté 5 millions d'euros tandis que les collectivités qui financent le low cost, Ryanair notamment, entreprise particulièrement douée pour installer une concurrence entre des aéroports et faire payer les collectivités, déboursent quelque 50 millions d'euros. D'un côté, les pouvoirs publics se sont largement vantés des 5 millions d'euros du Pass Rail dans tous les médias. De l'autre, très discrètement, le décuple est déboursé pour financer Ryanair.

« De manière générale, la décarbonation du voyage à travers le transport doit être au cœur des réflexions des acteurs du tourisme. Sans doute faudra-t-il voyager moins demain ou, surtout, moins loin et plus propre. » **Jean PINARD**



> Camille DORIVAL

François GEMENNE comment, selon vous, le secteur du tourisme pourrait contribuer à la transition écologique ?

> François GEMENNE

De nombreux leviers sont à la main du secteur. Il est effectivement probable que les gens voyageront différemment demain, non seulement en termes de destinations et de moyens de transport, mais aussi de saisonnalité, en ne partant pas aux mêmes endroits aux mêmes moments, ou encore de durée, en effectuant des voyages plus longs et moins fréquents. À ces changements seront intriquées des évolutions de moyens et manières de voyager, afin de diminuer l'empreinte carbone associée.

Cela étant, le rôle principal du tourisme dans la transition serait plutôt de fournir des sources d'inspiration. Les initiatives sont très nombreuses, en France et en Europe, qui participent à bas bruit à la transition dans les collectivités et certaines entreprises, mais elles sont insuffisamment visibles. Sans doute est-ce le manque de visibilité de la transition qui empêche la mise à l'échelle.

L'exemple des Journées du patrimoine est frappant : malheureusement, les monuments ouverts au public sont sensiblement toujours les mêmes. Ces Journées pourraient évoluer de manière à permettre à la population de visiter des entreprises qui se sont décarbonées. Beaucoup de gens seraient sans doute curieux de découvrir comment décarboner l'acier, ou de comprendre comment un système de transport public est géré en visitant un centre de contrôle de la SCNF. Nombre d'idées de ce type pourraient éclore qui permettraient de matérialiser, d'incarner la transition.

L'évolution de la mobilité urbaine propose sans doute l'exemple le plus marquant du rôle d'inspiration du tourisme dans la transition. À Paris comme dans toutes les grandes villes du monde, les cyclistes sont de plus en plus nombreux. Or, cette transformation doit beaucoup à l'initiative prise par la Ville de La Rochelle dans les années 1970. Michel CREPEAU, son maire de l'époque, avait eu l'idée de proposer un système de vélos en libre-service. Personne n'avait d'abord cru à cette proposition, mais la mairie s'est accrochée et, une fois mis en place, son système s'est avéré un tel

succès qu'il a été regardé avec intérêt par d'autres villes. Rennes, Lyon, puis Paris ont emboîté le pas. Lorsque les Vélib' ont été mis en service à Paris, non seulement les habitants de la capitale se mirent au vélo, mais les touristes également qui, de retour chez eux, ont ensuite envisagé de proposer un service équivalent au sein de leurs pays respectifs. Et voilà qu'en l'espace de deux ou trois ans, toutes les grandes capitales et quelques villes de moindre importance se sont dotées d'un système comparable aux Vélib', incitant davantage de monde encore à adopter le vélo, de sorte que la transformation de la mobilité urbaine observée à l'échelle du monde peut être retracée à l'initiative de La Rochelle. Aurait-on dit aux Rochelais qui pédalaient dans les rues de leur ville, cinquante ans en arrière, que leur idée allait transformer la mobilité urbaine de New York à Shanghai qu'ils n'y auraient sans doute pas cru !

Cet exemple montre le potentiel à la main du tourisme pour diffuser des initiatives, des idées et de bonnes pratiques. Peut-être est-ce là ce qu'il peut d'abord apporter à la transition : une certaine forme d'inspiration, un donner-à-voir de ce qui se fait ailleurs et qui pourrait ensuite être appliqué chez soi. Plutôt que de consacrer, via les réseaux sociaux notamment, tant d'efforts à pointer du doigt ceux qui n'avancent pas, sans doute faudrait-il rediriger une fraction de ce temps et de cette énergie à valoriser les initiatives positives. Ce serait un grand pas en avant, car le monde a besoin de répliquer, de dupliquer et de perfectionner les initiatives qui essaient partout sur la planète.

« [...] le rôle principal du tourisme dans la transition serait plutôt de fournir des sources d'inspiration. Les initiatives sont très nombreuses, en France et en Europe, qui participent à bas bruit à la transition dans les collectivités et certaines entreprises, mais elles sont insuffisamment visibles. Sans doute est-ce le manque de visibilité de la transition qui empêche la mise à l'échelle. »
Jean PINARD



> Camille DORIVAL

La dimension, importante pour le tourisme social et solidaire, de la notion de droit aux vacances pour tous ne progresse pas beaucoup ces dernières années. Pour le dire volontairement cyniquement, est-ce une bonne nouvelle pour la planète, ou ce droit est-il compatible avec les enjeux de la transition écologique ?

> Jean PINARD

Plutôt nous avons mis en avant l'objectif de voyager moins loin et plus propre. S'il est encore possible de parler de croissance, la croissance raisonnée que pourrait chercher le secteur du tourisme serait en réalité à trouver chez celles et ceux qui ne consomment pas, et non chez ceux qui consomment déjà beaucoup. Une récente enquête sur la sociologie de la clientèle des low cost a fait contre-intuitivement ressortir qu'elle était largement constituée de personnes qui prenaient déjà l'avion auparavant, et le prennent davantage encore aujourd'hui qu'une offre moins onéreuse leur est proposée. Ces personnes n'ont donc pas besoin des subventions concédées par les collectivités pour prendre l'avion.

« En réalité, il est question du tourisme social et solidaire 364 jours par an, à la seule exception du jour du vote du budget. »

Jean PINARD

Le droit aux vacances stagne effectivement, avec 40 % de Français qui ne partent jamais. Il conviendrait d'en creuser davantage les raisons : pourquoi

ces mêmes 40 % ne partent-ils pas ? Outre les problématiques financières, la question du réflexe culturel se pose. Pour en revenir à l'exemple du Pass Rail, comment faire monter dans le train des jeunes qui ne l'ont jamais pris ? Ce n'est pas si simple. Il n'existe pas de service social des vacances pour accompagner les personnes éloignées du réflexe des vacances. Les offices de tourisme devraient intégrer une compétence de ce type. M. PINARD ajoute, dans cet esprit, travailler avec d'autres sur un projet TER break qui constituerait le pendant du City Break développé par les aéroports et les compagnies low cost.

En réalité, il est question du tourisme social et

solidaire 364 jours par an, à la seule exception du jour du vote du budget. Les ressources mises sur la table pour accompagner ceux qui n'ont pas la culture ou les moyens de partir en vacances sont dix fois inférieures à l'investissement concédé par les organismes de gestion de destination (OGD) pour être attractifs auprès de la Chine par exemple, de sorte que le passage à de nouveaux modèles s'en trouve freiné.

Entre ne pas partir et partir en vacances existe aussi un temps intermédiaire, celui des loisirs. Quel usage fait-on du temps libre ? Les pratiques des acteurs du divertissement digital invitent à perdre en naïveté : tandis que le monde du divertissement classique s'affiche dans les métros, Netflix promeut de manière plus agressive des abonnements qui assignent à résidence. Ces types d'acteurs sont extrêmement doués pour cibler les gens qui souhaiteraient partir en vacances et les convaincre qu'elles sont superflues, qu'il suffit de s'abonner à des divertissements et de rester chez soi. Pour faire face à cette réalité, des acteurs suisses de l'économie des loisirs se sont réunis en coopérative et ont créé le Magic Pass. Depuis, 210 000 personnes ont choisi cette offre annuelle qui permet de profiter d'un accès illimité aux remontées mécaniques partenaires présentes en Suisse, en France et en Italie, faisant augmenter le nombre de journées skieurs de 27 %. Ayant l'abonnement, ses possesseurs ne se demandent plus ce qu'ils feront le weekend suivant : ils partent faire du ski. Voilà une réponse à copier pour accompagner l'usage des loisirs dans le contexte actuel.

Une telle piste mériterait d'être mobilisée, entre autres, par les élus des CSE en entreprise, car les salariés qui ne partent jamais n'opteront généralement pas pour un voyage en Tunisie même si son coût est subventionné, ceci sensiblement pour les mêmes raisons que celles des Français qui renoncent au RSA : pour faire



court, ils trouvent la démarche trop compliquée. De manière pragmatique, il faudrait d'abord que les CSE accompagnent ces gens dans leur quotidien en jouant le jeu des loisirs via, par exemple, un financement partiel d'un équivalent du Magic Pass.

> Camille DORIVAL

Le transport est le premier facteur d'impact du secteur du tourisme. Pour répondre à cette problématique, serait-il pertinent de limiter les échanges entre pays, que ce soit le nombre des touristes étrangers qui viennent en France ou le nombre de Français qui partent à l'étranger ?

> François GEMENNE

En effet, la majorité de l'empreinte carbone du tourisme provient des transports, et en particulier de l'avion. Cela étant, en envisageant une limitation, la question du droit au voyage et aux vacances revient. Aujourd'hui, seulement 20 % environ de la population mondiale ont déjà pris l'avion une fois dans leur vie et la plupart des Français qui prennent l'avion ne le font qu'une fois tous les cinq ans. Seule une toute petite partie de l'humanité prend l'avion plusieurs fois par an.

Ainsi, la problématique de l'avion invite à discuter de la problématique d'une toute petite fraction de l'humanité. Pour que cette petite fraction puisse continuer ses usages, faudrait-il que tous les autres êtres humains continuent de se passer de l'avion ?

Lorsque Jean-Marc JANCOVICI avait plaidé pour limiter chaque être humain à quatre vols en avion dans sa vie, la proposition avait été jugée extrêmement limitative et drastique. Et pourtant, si l'humanité entière prenait quatre vols dans sa vie, les émissions du secteur aérien exploseraient puisque, encore une fois, très peu de gens encore prennent l'avion aujourd'hui. D'où une contradiction entre la nécessité de faire baisser les émissions du secteur et la volonté d'offrir à davantage de gens

l'accès aux avantages du transport aérien, à des fins de tourisme ou pour d'autres bénéfices encore, économiques, sociaux et politiques.

L'impératif-phare reste de décarboner au maximum les moyens de transport, ce qui passe par l'encouragement des loisirs et vacances de proximité, ou encore par un développement de l'offre de train lorsqu'elle est substituable à l'avion, les vols courts et moyens courriers s'avérant d'ailleurs déficitaires pour les compagnies aériennes. Parmi ces vols, certains confinent à l'absurde : pourquoi Brussels Airlines propose-t-elle encore deux vols par jour de Paris-Charles de Gaulle vers l'aéroport de Bruxelles, distance couverte en 1 heure 22 par le Thalys ? Pour attirer sur son réseau africain une clientèle qui préférera voyager avec cette compagnie plutôt qu'avec Air France, et Brussels Airlines les déplace à Bruxelles en avion plutôt qu'en train parce que l'aéroport de Bruxelles n'est

« [...] tout l'enjeu de la décarbonation des transports sera d'atteindre les objectifs tout en conservant un monde ouvert, car c'est ce monde ouvert qui rappellera à chacun pour quoi et pour qui il se bat. »

François GEMENNE

pas équipé d'une gare TGV. Débusquer et corriger de telles situations constituerait déjà un levier substantiel de décarbonation du secteur.

Cela étant, il faut aussi garder à l'esprit l'importance de ne pas se replier sur soi. Les appels de certains milieux écologistes à limiter les échanges et voyages sont à ce titre inquiétants dans ce que leur application stricte représenterait d'appauvrissement social, culturel et, finalement, humain. D'ailleurs, la grande thèse de l'extrême droite est le localisme, au sein duquel l'horizon de chacun s'arrête à son quartier, son village ou sa ville. Une telle politique est dramatique pour les populations défavorisées qui sortent très peu de leur quartier et pour lesquelles le tourisme, par les échanges et rencontres qu'il rend possibles, constitue un facteur d'émancipation.

De la même manière, répondre au changement climatique supposera des coopérations. Certains aiment brocarder les COP : se rendent-ils compte

du nombre d'initiatives qui se montent à ces occasions, du nombre de projets qui trouvent des financements et de l'importance de mettre le monde entier autour d'une table pour réfléchir aux solutions à adopter face à un problème global ?

Lutter efficacement contre le changement climatique suppose, à un degré fondamental, de savoir pour qui ce combat est et sera mené. Moins que pour soi, car chaque personne présente à ce colloque verra finalement assez peu le résultat des efforts fournis, ce combat est mené pour les générations futures et pour les autres, c'est-à-dire les personnes les plus dépendantes et vulnérables. D'une voix presque métaphysique, le changement climatique rappelle aux femmes et aux hommes à quel point tous sont dépendants des autres. Les décisions qui seront prises en France

transformeront le climat du Bangladesh ou du Pakistan. De la même manière, le futur climatique de la France se joue également dans des décisions prises au Caire, à Mexico ou Djakarta.

Dans une communauté de destin formée par la physique du climat, jamais ce lien des uns aux autres n'avait été aussi prégnant dans l'histoire. Si l'époque n'arrive pas à saisir cette réalité, le risque est évidemment que chaque pays se calfeutre sur lui-même. Mais dans un bunker, fût-il intellectuel, il sera impossible de trouver les ressources nécessaires à la lutte, nécessairement commune, contre le changement climatique.

Ainsi tout l'enjeu de la décarbonation des transports sera d'atteindre les objectifs tout en conservant un monde ouvert, car c'est ce monde ouvert qui rappellera à chacun pour quoi et pour qui il se bat.

> Camille DORIVAL

Jean PINARD, qu'est-ce que le tourisme social et solidaire pourrait initier, à son échelle, pour contribuer aux transitions et notamment à celle écologique ?

> Jean PINARD

Je ne suis pas être à l'aise avec l'appellation « tourisme social ». Par exemple, les CSE qui prennent en charge l'accès à une patinoire ne parlent pas de « patinoire sociale ». Bien entendu, il existe des acteurs qui se rattachent à l'ESS, mais faut-il parler de tourisme social pour autant en aidant les gens à partir en vacances ? En outre, il serait bon de connaître au niveau national le montant total des aides que tous les acteurs proposent, CSE, CAF, CCAS et autres, et des types de publics qui en bénéficient afin d'envisager ensuite une meilleure répartition de ces aides. Il est probable qu'actuellement, certaines populations bénéficient de multiples aides tandis que d'autres n'en ont aucune. Par exemple, une personne au chômage n'a plus le droit au CSE, aux Chèques-vacances ou aux Tickets-restaurant.

À l'appui des propos de François GEMENNE sur la nécessité de l'altérité, une part de la critique du surtourisme s'appuie sur le rejet de l'autre. Quand bien même cet autre ne viendrait qu'une semaine passer des vacances, il peut faire grimper les loyers ou surcharger les files des supermarchés. À l'échelle européenne, pourquoi ne serait-il pas possible d'offrir aux jeunes de 18 ans une carte interrail leur permettant de voyager sur le continent pendant deux mois de leur choix ? Ce serait l'occasion de créer des liens, en cette époque où des quartiers de villes limitrophes se font la guerre. À ce titre, Blablacar est sans doute l'acteur qui a fait le plus ces dernières années pour ce qu'on appelle ici le « tourisme social » : en sondant ceux qui ont recours à ce mode de covoiturage, beaucoup indiquent que, sans Blablacar, ils ne seraient pas partis en vacances. Voilà qui interroge puisque, dans ses principes de fonctionnement, Blablacar n'est pas un acteur du tourisme social. Pourtant, il a factuellement favorisé la mobilité pour tous.



Favoriser la mobilité des jeunes apparaît prioritaire. Outre sa célèbre citation « Les voyages forment la jeunesse. », Montaigne avait également dit « Quand je voyage, je m'oblige à être un étranger pour les autres. » Voilà une formule intéressante et très moderne. S'il était possible d'offrir aux jeunes cette possibilité de devenir des étrangers pour les autres, y compris vis-à-vis de leurs voisins de cité, sans doute serait-ce un grand pas en avant dans la diffusion d'une capacité à se comprendre et à se tolérer.

Pour en revenir aux 40 % de Français qui ne partent jamais en vacances, peut-être ce phénomène s'explique-t-il en partie par des aides inadaptées. Récemment, ayant demandé à une mère qui élève seule ses quatre enfants turbulents s'ils partiraient en vacances, elle avait répondu « Non, je ne peux pas avec mes quatre enfants. Je veux pourtant simplement aller chez ma sœur en Bretagne. » Interrogée sur la possible éligibilité de cette famille à cinq billets de train, la CAF a répondu négativement. Voilà qui invite une fois de plus à plaider pour l'invention d'un service social des vacances, qui accompagneraient les personnes qui n'ont pas les moyens et/ou la culture de faire un sac pour partir visiter un autre territoire, en commençant peut-être par la promotion intermédiaire des loisirs avant d'envisager un voyage de trois jours ou d'une semaine entière.

De manière générale, un reset serait profitable : dresser la liste des propositions existantes et de ce qui manque pour que ces 40 % de Français, taux inamovible depuis 30 ans, finissent par partir en vacances. Dans ce cadre, aider les jeunes en termes de moyens et d'information pour les éduquer tôt au voyage constituerait une part importante de la solution. Les acteurs présents à ce colloque sont indiscutablement engagés dans leur métier. Ce qui manque se situe en amont des VVF, dans la création d'un service d'accompagnement des populations coupées des vacances.

« Favoriser la mobilité des jeunes apparaît prioritaire. [...] S'il était possible d'offrir aux jeunes cette possibilité de devenir des étrangers pour les autres, y compris vis-à-vis de leurs voisins de cité, sans doute serait-ce un grand pas en avant dans la diffusion d'une capacité à se comprendre et à se tolérer. »

Jean PINARD





QUESTIONS ET REMARQUES DE LA SALLE

> Un intervenant

J'observe une tension entre, d'un côté, 40 % des Français qui ne partent jamais en vacances et, de l'autre, les vacances pensées pour les plus riches. Afin de répondre à cette situation, Jean PINARD a suggéré la promotion des loisirs. Pour souligner à gros traits la problématique, faudrait-il laisser les vacances aux plus riches et les loisirs aux plus pauvres ?

Par ailleurs et toujours à l'adresse de Jean PINARD, beaucoup d'associations existent déjà qui proposent un accompagnement en amont du départ en vacances. C'est par exemple le cas de l'association Vacances & Familles. Enfin, pourquoi refuser le terme « service social », mais proposer un service social des vacances ?

> Une intervenante

Ce m'interroge sur la manière de convaincre les élus de ne pas uniquement investir dans l'attractivité aux publics étrangers à travers les schémas régionaux ou départementaux de développement touristique, malgré le fait que, factuellement, ces touristes étrangers consomment et rapportent davantage.

> Une intervenante

Mon association réalise beaucoup d'accompagnements à destination de publics qui croient ne pas avoir droit aux vacances et se mettent eux-mêmes beaucoup de freins. Pour répondre à cette réalité, le Secours populaire s'applique à diffuser la culture du départ en vacances, y compris à destination des étrangers présents sur le territoire français et qui n'ont pas cette culture dans leurs traditions.

La question est de savoir comment ne laisser personne au bord du chemin en proposant une transition environnementale inclusive, alors que


celle-ci ne parle bien souvent pas aux personnes accompagnées par le Secours populaire. Plus encore, elles peuvent même ressentir cette question comme élitiste. Comment leur permettre de se sentir concernées alors que leur priorité est de manger, puis d'accéder aux loisirs et aux vacances ?

> Un intervenant

Quelles sont les pistes entrevues par François GEMENNE pour faire changer les comportements alors que, par exemple, la majorité de la clientèle étrangère venue pour les JOP n'est pas arrivée en voiture ou en train ? Quant à l'espoir de changer de saisonnalité pour répartir les flux dans le temps et l'espace, il est soulevé depuis trente ans au moins sans être devenu réalité. Dans les faits, la plupart des gens ne partent pas en automne ou au printemps parce que de nombreux professionnels du tourisme sont fermés. Enfin, il semble difficile de retirer de la culture du voyage la recherche du soleil, de l'héliotropisme. Contrairement aux suppositions que l'après-covid ne verrait pas reflourir les voyages vers des destinations paradisiaques, que les consciences avaient changé, de nombreux Français ont fui l'été pluvieux de 2024 pour rejoindre les Baléares. Dès lors, comment passer du rêve à la réalité ?

> François GEMENNE

Un futur changement de saisonnalité, s'il peut peut-être jouer sur le surtourisme, ne changerait rien du point de vue de la transition. En revanche, les impacts du changement climatique rendront certaines destinations difficiles à envisager à certains mois de l'année tandis que d'autres, moins ensoleillées auparavant, deviendront plus prisées. Pour évoquer une réponse à ces effets, la dernière campagne de l'office du tourisme de Nice s'est concentrée sur le



tourisme d'hiver. La saisonnalité sera avant tout une réaction face au changement climatique et les acteurs du tourisme ont tout intérêt à anticiper ses impacts.

S'agissant de l'inclusivité, le débat qui porte sur les 40 % des Français qui ne partent jamais en vacances est une illustration à moindre échelle d'un débat plus fondamental à l'échelle internationale : en se développant, les pays pauvres augmenteront leur empreinte carbone. D'un point de vue moral, personne ne peut souhaiter que ces pays restent pauvres, même si la transition s'en verrait largement facilitée.

Comme souligné par les interventions du public, l'écologie telle que présentée dans le débat public donne l'impression d'avoir été pensée par des nantis bourgeois, habitant en centre-ville sans voiture et qui voudraient régenter la vie des pauvres de manière culpabilisatrice. Le grand enjeu de la transition est largement affaire d'investissement dans des infrastructures qui rendront meilleure la vie des populations. Dans un même geste, le projet collectif devra également être un contrat social, car ce seront aussi les pauvres qui seront les plus durement touchés dans leurs logements, loisirs et alimentations par les impacts du changement climatique. Pour que la transition parle aux populations des quartiers défavorisés qui habitent des logements précaires, il faudra qu'elle soit source d'investissements massifs, publics comme privés, pour des bâtiments scolaires plus confortables, des transports publics plus accessibles, une meilleure qualité de la nourriture, ainsi que de meilleurs loisirs et l'accès aux vacances.

> Jean PINARD

Les acteurs du tourisme ne se sont pas interrogés sur ce que l'économie des loisirs pouvait rapporter en plus de l'économie touristique. 40 % de Français qui ne partent pas en vacances, c'est 25 millions de personnes. Commencer par les aider à consommer des loisirs permettrait déjà de les faire sortir davantage de chez eux, ce qui est l'enjeu premier du secteur face à la concurrence du divertissement digital dont l'objectif est inverse. Or, les publics les plus vulnérables à l'agressivité marketing de Netflix se trouvent largement dans les 40 % de Français qui ne partent pas en vacances. Les personnes en situation de précarité dépensent, à proportion de leur budget, bien davantage que les autres pour le divertissement digital. Il faut donc constater que

quelque chose a manqué pour mieux accompagner ces publics. Dans la situation actuelle, il serait sensé d'accompagner le loisir et de comptabiliser ce que rapporteraient des systèmes d'abonnement ou de Pass. D'un calcul personnel, ils pourraient représenter 10 milliards d'euros supplémentaires qui s'ajouteraient aux 191 milliards de la dépense touristique : voilà une perspective de croissance raisonnée, et ce pas en avant n'aurait pas pour but de renoncer à faire accéder les publics défavorisés aux vacances.

« [...] il faudrait remplacer les schémas de développement par des plans de progrès. [...] il s'agirait de s'interroger sur les manières de faire progresser l'économie touristique dans sa globalité, tout en adoptant une vision bien plus sociale de la question du départ en vacances, y compris en prenant enfin en compte l'évolution des taux de départ. Voilà qui serait plus important que de savoir si la France est la première destination mondiale. »

Jean PINARD

Pour répondre à M^{me} la Présidente de l'Unat Pays de la Loire ensuite, le terme « progrès » a largement disparu du langage politique. Il n'est plus question de ce qu'il serait possible de faire en mieux, et notamment ici en termes de tourisme. Au fond, il faudrait remplacer les schémas de développement par des plans de progrès. La différence ne serait pas simplement sémantique : il s'agirait de s'interroger sur les manières de faire progresser l'économie touristique dans sa globalité, tout en adoptant une vision bien plus sociale de la question du départ en vacances, y compris en prenant enfin en compte l'évolution des taux de départ. Voilà qui serait plus important que de savoir si la France est la première destination mondiale. Pour l'heure, les assemblées générales des offices de tourisme et des Comités départementaux ou régionaux du tourisme (CDT/CRT) donnent les chiffres des touristes accueillis sans mesurer la part des personnes du territoire qui ne sont pas parties. Les offices de tourisme doivent aussi avoir pour but d'accompagner en vacances les habitants de leur territoire, particulièrement ceux qui ne partent jamais.

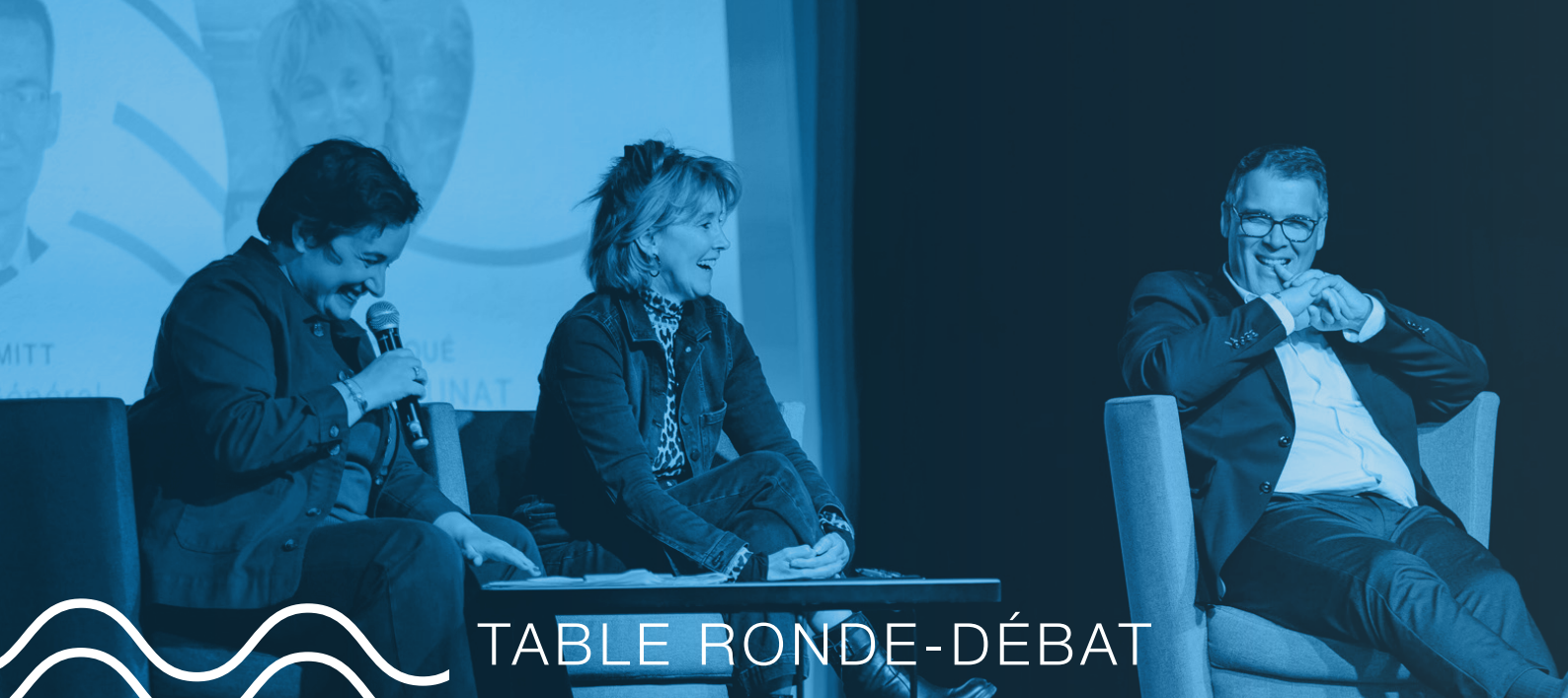


TABLE RONDE-DÉBAT

Quel modèle économique des transitions ?

Table ronde-débat animée par :
Camille DORIVAL
Directrice de la rédaction de Carenews

Avec la participation de :
Véronique CROUÉ
Présidente de l'Unat Pays de la Loire

Stéphane MAUDUIT
Directeur du FTSI à la Banque des Territoires

Alain SCHMITT
Directeur général de l'ANCV



> Camille DORIVAL

Le secteur du tourisme social et solidaire a traditionnellement reçu des subventions publiques au nom de sa contribution à l'intérêt général, pour la mise en œuvre du droit aux vacances pour tous et la promotion d'un temps libre émancipateur et accessible à chacun. Pourtant, ces dernières années, la remise en cause progressive du modèle de l'État-providence a bouleversé le secteur alors que ses besoins en financement restent forts pour moderniser ses équipements et les adapter aux enjeux climatiques.

Cette table ronde sera l'occasion d'un point sur les financements publics du tourisme social et solidaire. Elle permettra également de réfléchir à la façon dont son modèle économique peut évoluer, ainsi qu'à la manière dont ses relations avec l'État, les collectivités et entre acteurs du secteur pourraient être reconfigurées pour faire face aux enjeux.

Pour en discuter, voix sera donnée à Véronique CROUÉ, présidente de l'Unat Pays de la Loire et directrice commerciale B2B de l'UCPA, à Stéphane MAUDUIT, directeur du Fonds Tourisme social investissement (TSI) à la Banque des Territoires, et à Alain SCHMITT, directeur général de l'Agence nationale pour les Chèques-vacances (ANCV).

Je vais d'abord laisser la parole à Véronique CROUÉ pour un état des lieux de la situation financière des structures du tourisme social et solidaire adhérentes à l'Unat, dans les Pays de la Loire et plus largement en France.

> Véronique CROUÉ

L'Unat Pays de la Loire compte 45 associations pour 70 hébergements et environ 20 organisateurs de séjours, que ces associations soient d'envergure nationale, régionale ou locale. Certaines fonctionnent uniquement avec des salariés, d'autres avec un mixte bénévoles/salariés ou uniquement avec des bénévoles. Cette grande variété des modèles complique l'analyse.

En 2024, le chiffre d'affaires moyen de ces associations est bon, car la fréquentation s'avère très satisfaisante. Néanmoins, remplir les centres ne permet pas forcément de les rénover et d'investir. Chaque structure doit réfléchir à la manière de planifier ses rénovations et de débloquer le budget *ad hoc* tout en maintenant des prix acceptables et sans



perdre de vue ses valeurs essentielles.

Malgré ces difficultés, de très bons projets ont pu ressortir des Pays de la Loire : à la mer, à la campagne et dans les métropoles. Sont à citer deux projets de la FAL, Les Moussaillons en bord de mer et le château de la Turmelière, la rénovation du centre d'AVEA La Poste à Notre-Dame-de-Monts, le centre La Touraine à Longeville-sur-Mer porté par Temps Jeunes, la création du nouveau centre international de séjours de Nantes, Le Spot, nouveau concept géré par la FAL, ou encore la sortie de terre de l'UCPA Sport Station au cœur de cette même ville, dans un quartier de mixité sociale en pleine mutation.

Comment ces projets sont-ils soutenus ? Ils le sont par le fruit de combats et à hauteur très variable, car les Pays de la Loire ne proposent pas de ligne budgétaire fléchée pour le soutien à la pierre. Il faut donc en passer par des prêts. En quatre ans, la Région a soutenu à hauteur de 31,4 millions d'euros l'ensemble du secteur du tourisme. Sur les 336 projets accompagnés, seuls 1,64 million d'euros ont été alloués aux structures associatives Unat du tourisme social et solidaire, soit 5 % de l'ensemble du montant. Pourtant, ces structures représentent plus de 7 % du total.

D'autres régions de France offrent de meilleurs modèles. La Normandie propose une aide régionale en faveur du tourisme pour tous, à hauteur maximale de 350 000 € ou 25 % du montant engagé. L'Auvergne-Rhône-Alpes prévoit une aide aux centres de vacances qui accueillent des scolaires, à hauteur de 30 % d'un projet. Le Grand Est a mis en place un soutien aux hébergements collectifs et la Nouvelle-Aquitaine propose une aide à la rénovation des hébergements.

De même, les cinq départements des Pays de la Loire ne prévoient pas non plus de soutien à la pierre. Dans d'autres territoires de France, un tel soutien peut exister, quoique théoriquement pas par le biais d'une ligne fléchée.

Il existe bien entendu d'autres aides que celles des régions et départements, qui seront abordées plus largement par les autres intervenants. En termes de foncières par exemple, une foncière avait été créée en Pays de la Loire pendant la Covid qui n'a pas du tout fonctionné, ni pour le tourisme lucratif ni pour le tourisme social et solidaire, car elle amenait finalement à payer près de deux fois le prix de sa structure : de fait, elle ne répondait pas aux besoins. Peut également être cité le Fonds Tourisme durable de l'ADEME qui se termine. En Pays de la Loire, il a été porté par les agences de tourisme départemental tandis qu'en Bretagne par exemple, c'est l'Unat qui s'en est chargé.

Pour résumer, les associations de l'Unat Pays de la Loire parviennent à s'en sortir en initiant des projets, parce qu'elles font montre d'un réel enthousiasme pour faire vivre leurs valeurs et leurs structures, mais la situation générale reste très compliquée.

> Camille DORIVAL

Stéphane MAUDUIT pourriez-vous expliquer de quelle manière le Fonds TSI intervient au bénéfice du tourisme social et solidaire ? Par ailleurs, peut-être la Banque des Territoires propose-t-elle également d'autres dispositifs mobilisables ?

> Stéphane MAUDUIT

Outre le Fonds TSI, la Banque des Territoires est notamment intervenue en faveur du tourisme social et solidaire par le biais d'autres actions dans le cadre de la crise sanitaire.

La création du Fonds TSI a été motivée par

l'évolution du secteur du tourisme social et solidaire. Initialement, ce secteur est né d'une convergence entre des prescripteurs tels que des collectivités, des mutuelles ou des caisses de retraite, largement propriétaires des actifs, qui faisaient le lien avec des hébergeurs.

Ce lien entre les prescripteurs propriétaires et les gestionnaires permettait une double action :

- > Sur le patrimoine : par ce lien, des actions étaient possibles sur le prix d'accès aux vacances via un patrimoine, de moyenne gamme et souvent collectif, que finançaient les prescripteurs. En outre, des aides à la pierre existaient ;

- > Sur le prix plus généralement : les prescripteurs orientaient la clientèle vers les hébergeurs, d'où de faibles coûts de commercialisation en plus d'un coût très faible du patrimoine. En conséquence, il était possible de proposer des tarifications abordables.

Face à la réduction des aides à la pierre et au désintérêt graduel des prescripteurs, l'accompagnement du portage immobilier a progressivement disparu, d'où la création du Fonds TSI afin de soutenir les opérateurs dans les rénovations de leurs sites en une période où le parc immobilier devenait vieillissant.

Créé avec l'ANCV, le Crédit coopératif et l'Ircantec, le Fonds TSI vise à apporter des fonds propres pour la rénovation des sites du tourisme social et solidaire ainsi qu'à chercher des financements auprès des partenaires bancaires que la présence du Fonds sécurise, tout ceci dans un objectif de mixité des populations accueillies et de réponse aux critères de gouvernance et d'accessibilité traditionnellement défendus par le secteur. Il faut adjoindre si possible, quoique ce soit malheureusement rare et pour de faibles montants, un soutien public à travers les subventions et les aides à la pierre. L'accompagnement, via les fonds propres investis, est à visée de détention temporaire : un actif doit être, demain, propriété pleine et entière de son opérateur.

En termes de bilan, le Fonds TSI a investi à date 33 millions d'euros sur 13 participations, et a permis l'accompagnement de 150 millions d'euros d'investissements pour environ 9 500 lits et 30 sites.

Avant la création de ce fonds, la Caisse des Dépôts avait également agi directement pour accompagner divers opérateurs afin de rénover l'immobilier touristique. Pendant la Covid plus particulièrement, une discussion avec l'Unat avait permis de faire ressortir un besoin d'aider les opérateurs durant la crise : la Banque des Territoires avait alors mis en place un accompagnement sous forme d'obligations ou de prêts subordonnés, afin que les investissements perdurent pendant la crise ainsi que pendant le remboursement des Prêts garantis par l'État (PGE), en retardant les remboursements des fonds fournis par la Banque des Territoires à l'après-remboursement des PGE.

L'action générale de la Banque des Territoires sur le secteur du tourisme social et solidaire représente, au total, 170 millions d'euros investis.

> Camille DORIVAL

Comment mobiliser le Fonds TSI ?

> Stéphane MAUDUIT

Il faut nous contacter directement via l'Unat, ou à prendre attache avec l'une des treize directions régionales de la Caisse des Dépôts.



> Camille DORIVAL

Alain SCHMITT, de quelle manière l'ANCV accompagne les acteurs du tourisme social et solidaire ?

> Alain SCHMITT

L'ANCV est d'abord tournée vers les bénéficiaires. En effet, le tourisme social et solidaire peut être compris comme une offre, avec des opérateurs, ou comme une demande, un besoin social des bénéficiaires citoyens. Selon ce second prisme, la mission de service public de l'ANCV consiste à favoriser l'accès aux vacances du plus grand nombre, ceci au travers d'un ensemble de services et d'aides, Chèques-vacances et aides à la personne dites « aides de l'action sociale ».

4,9 millions de personnes bénéficient des Chèques-vacances, soit 11 millions de personnes atteintes en comptant les familles des bénéficiaires. Chaque année, l'ANCV émet 1,8 milliard d'euros de Chèques-vacances et chaque euro de Chèque-vacances suscite une dépense de vacances et loisirs de 3 ou 4 euros. L'impact macroéconomique, estimé entre 5 et 10 milliards d'euros, est donc significatif. Fin 2023, le réseau d'acceptation comptait 124 000 professionnels, dont de nombreux professionnels du tourisme social et solidaire. Environ 95 000 clients acquièrent des Chèques-vacances pour les transférer ensuite aux bénéficiaires, c'est-à-dire 18 800 CSE et 76 700 petites entreprises de moins de 50 salariés qui n'ont donc pas de CSE. Les excédents du Chèque-vacances financent un fonds social.

En termes d'action sociale, l'ANCV décompte 273 000 bénéficiaires pour 40 millions de dépenses et 5 grands programmes d'action sociale. Parmi ceux-là, peuvent notamment être cités l'Aide aux projets vacances (APV), grand programme partenarial avec d'importants réseaux associatifs qui aident les bénéficiaires, ainsi que deux programmes fondés sur une offre et destinés à des publics plus ciblés : Seniors en vacances et Départ 18 : 25 pour les jeunes. Enfin, l'ANCV propose une ligne d'aide à la pierre et un investissement, une participation d'un tiers environ dans le Fonds TSI.

L'ANCV aborde le tourisme social et l'accès aux vacances par le prisme du besoin social : toutes ses démarches sont donc tournées vers les bénéficiaires, elles ne vont pas directement aux opérateurs du tourisme social et solidaire. Ces opérateurs sont toutefois des partenaires des programmes d'action sociale et ceux qui acceptent les Chèques-vacances profitent d'une autre source de fréquentation.

Pourquoi aider le départ en vacances ? Pourquoi parler d'un droit aux vacances ? Des données, en provenance du CREDOC notamment, permettent de mieux caractériser ce besoin et fournissent une justification forte au tourisme social. Pour rappel, des vacances sont comptabilisées comme telles à partir du moment où quelqu'un part de chez soi pendant quatre jours au moins dans un cadre non professionnel. Or, en moyenne, le non-départ en vacances progresse sur la longue période : 70 % des Français déclaraient partir en vacances en 1984, ils ne sont plus que 60 % aujourd'hui. Par ailleurs, le départ en vacances est bien entendu d'autant plus difficile que le revenu baisse, mais cette tendance s'aggrave : sur la base du revenu médian, le ratio du taux de départ en vacances entre la plus haute classe de revenus et la plus basse se creuse. De 1,5 en 1984, il est de 1,85 aujourd'hui. Enfin, le sentiment de restriction du budget vacances et loisirs a également progressé de 55 % en 1984 à 65 % en 2024. Ainsi, l'accès aux vacances est devenu plus difficile.

D'autres indicateurs permettent également de cerner la tendance à l'isolement qui s'installe dans la société. Le nombre de personnes qui vivent seules est passé de 13 % à 21 % entre 1990 et 2020. Le nombre de personnes qui disent se sentir seules au moins une fois par jour s'élève à 25 %, et monte à 45 % chez les jeunes. Enfin, le taux de départ en vacances des personnes seules n'affiche que 48 %, contre 60 % pour la moyenne de la population.

62 % des Français disent avoir visité un élément du patrimoine dans l'année écoulée, qu'il s'agisse d'un musée, d'un site de mémoire, d'un bâtiment religieux ou d'un bâtiment public classé. C'est très élevé. Parmi les facteurs d'attractivité des lieux de départs en vacances, le cadre de vie arrive en tête (50 %), puis viennent les animations culturelles et festives. Par ailleurs, les études dites de « budget de référence », qui s'intéressent aux priorités de dépenses des Français, placent les vacances dans les dépenses estimées importantes. Les réponses qualitatives vont dans deux directions : les vacances sont nécessaires pour vivre décemment, mais aussi pour participer à la vie sociale.

Ces données montrent qu'à la base du tourisme social se retrouvent plusieurs dimensions, de droits individuels au répit, au développement personnel et à l'émancipation, mais aussi de droits sociaux, à vivre décemment et à participer au collectif. Selon ces indicateurs, les demandes adressées au tourisme social et solidaire évoluent, mais restent présentes et vivaces, d'où le cœur de l'action de l'ANCV.

« [...] à la base du tourisme social se retrouvent plusieurs dimensions, de droits individuels au répit, au développement personnel et à l'émancipation, mais aussi de droits sociaux, à vivre décemment et à participer au collectif. »

Alain SCHMITT



> Camille DORIVAL

Véronique CROUÉ, sur les communications et revendications de l'Unat à l'attention des pouvoirs publics ?

> Véronique CROUÉ

Lorsque je rencontre un élu en ma qualité de Présidente de l'Unat Pays de la Loire, elle réfléchit d'abord à lui présenter une histoire désirable à propos de son territoire. Pour construire un tel récit, il faut connaître et reconnaître ce qu'on est. Quelques années auparavant, pour répondre à la conception selon laquelle le tourisme social serait un tourisme des pauvres, l'Unat Pays de la Loire avait ainsi produit un film en motion design très tendance pour montrer aux élus la belle réalité du tourisme social.

Le tourisme social peine globalement encore à définir ce qu'il est et ce qu'il représente. Il reste un travail de fond à mener pour donner à voir la diversité et la richesse du secteur. Par ailleurs, les valeurs historiques du tourisme social que sont le vivre-ensemble, l'authenticité ou encore la convivialité sont aujourd'hui largement reprises par le tourisme lucratif, qui communique mieux à leur propos. Le tourisme social et solidaire devra donc savoir renforcer son message et expliquer ce qui le différencie du tourisme lucratif.

En réalité, ce qui distingue fondamentalement le tourisme social et solidaire du tourisme lucratif n'est pas le prix, mais le service aux territoires. Contrairement à beaucoup de centres privés, les centres de l'Unat Pays de la Loire fonctionnent toute l'année et dynamisent le territoire. Par exemple, le centre La Rivière de Saint-Jean-de-Monts propose une incroyable programmation culturelle, ce qui invite la mairie en place à le soutenir. Le tourisme social et solidaire propose également des infrastructures au service des populations locales et des tiers-lieux, tel le château de la Turmelière. La personne qui devait le représenter est d'ailleurs absente aujourd'hui parce qu'elle se charge de l'organisation d'un festival culturel et poétique qui rayonne dans toute la région.

Voilà tous les atouts que le tourisme social et solidaire doit faire ressortir en échangeant avec les élus, en mettant l'accent sur ce qu'il apporte déjà et ce qu'il pourrait apporter de plus si les pouvoirs publics donnaient leur soutien. Il faut également porter l'inscription du secteur dans les mouvements populaires et fournir davantage de données chiffrées pour faire ressortir combien le tourisme social et solidaire renforce l'attractivité d'un territoire. L'Unat doit être en mesure de faire briller ses spécificités, de porter ses valeurs et de montrer le grand professionnalisme de ses membres, loin de certaines images accolées aux structures associatives.

Si le Conseil régional des Pays de la Loire concède moins de subventions à l'Unat Pays de la Loire que d'autres régions, du moins l'Unat est-elle aujourd'hui considérée comme un acteur du tourisme à part entière, ce qui n'était pas gagné. En conséquence, l'Union fait partie de tous les tours de table et participe à toutes les réflexions engagées. S'il faut espérer davantage de soutiens financiers, cet élément est tout de même essentiel, car il faut arrêter d'entendre que le tourisme social et solidaire serait un tourisme



« Le tourisme social peine globalement encore à définir ce qu'il est et ce qu'il représente. Il reste un travail de fond à mener pour donner à voir la diversité et la richesse du secteur. Par ailleurs, les valeurs historiques du tourisme social que sont le vivre-ensemble, l'authenticité ou encore la convivialité sont aujourd'hui largement reprises par le tourisme lucratif, qui communique mieux à leur propos. Le tourisme social et solidaire devra donc savoir renforcer son message et expliquer ce qui le différencie du tourisme lucratif. »
Véronique CROUÉ

au rabais, un tourisme des pauvres, à la recherche unique de subventions. Tout ceci est faux. Pour parvenir à changer les perceptions, il faut opérer un travail de relations publiques, de proximité auprès des élus, d'explication, de propositions de visites, dans un effort presque permanent et en recherchant un équilibre entre le militantisme de ce que le tourisme social et solidaire représente tout en démontrant qu'il fait pleinement partie de l'économie touristique régionale.

Un dernier message pour conclure : L'Unat aide surtout les petites associations en région. C'est bien normal. Les plus grandes associations, quant à elles, échangent parfois directement auprès des conseils régionaux, ce qui s'entend, mais il faut alors prévenir les équipes de l'Unat pour qu'elles ne tombent pas des nues lorsqu'un projet s'enclenche, au risque sinon d'affaiblir son image de tête de réseau.

> Camille DORIVAL

Alain SCHMITT, vous souhaitez revenir sur les spécificités du tourisme social et solidaire et alerter sur les risques de banalisation du secteur.

> Alain SCHMITT

Je ne côtoie le tourisme social et solidaire que depuis mon arrivée à l'ANCV, c'est-à-dire depuis quatre ans, et j'ai pu constater la forte identité de ce secteur. Elle est véritablement manifeste.

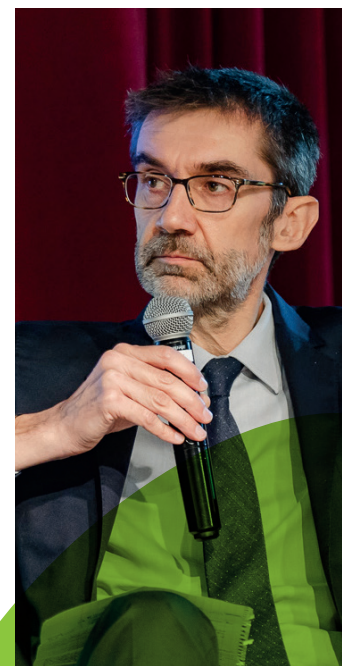
En toute modestie donc, voici un portrait de l'identité perçue du tourisme social et solidaire et de ses opérateurs. Le tourisme social et solidaire est à l'évidence plongé dans l'économie. Tout le monde en est conscient. Ses opérateurs évoluent dans un marché concurrentiel : ils doivent assurer leur soutenabilité économique, pour ne pas parler de rentabilité, et sont confrontés à des défis stratégiques de modernisation, de développement ou encore de transitions numérique et écologique.

L'environnement du tourisme social et solidaire se complexifie. Il est traversé par une tendance de fond qui brouille les frontières. Les usagers sont de plus en plus consommateurs

et soucieux de leur expérience en termes de prix, de confort, de souplesse ou encore d'individualisation des prestations, toutes choses qui peuvent paraître à l'encontre du modèle historique. La concurrence devient plus agressive, y compris sur l'offre historique du tourisme social et solidaire : des opérateurs génériques s'y engagent en mettant en avant des prix très compétitifs, low cost, mais également leur RSE. En outre, certaines spécificités du modèle économique sont fortement remises en question : vente des équipements par les collectivités, décroissances des financements publics ou socialisés du type CSE, et apparition de belles Entreprises de taille intermédiaire (ETI) conquérantes tandis que certains petits opérateurs souffrent. Enfin, la mixité des publics évolue à l'aune de la mixité de la société, ce qui peut générer des tensions dans les hébergements et une difficulté d'assumer l'objectif

« [...] la mixité des publics évolue à l'aune de la mixité de la société, ce qui peut générer des tensions dans les hébergements et une difficulté d'assumer l'objectif historique de mixité du tourisme social et solidaire. »

Alain SCHMITT



« Le tourisme social et solidaire est à l'évidence plongé dans l'économie. [...] Ses opérateurs évoluent dans un marché concurrentiel : ils doivent assurer leur soutenabilité économique, pour ne pas parler de rentabilité, et sont confrontés à des défis stratégiques de modernisation, de développement ou encore de transitions numérique et écologique. »

Alain SCHMITT

historique de mixité du tourisme social et solidaire.

Voilà beaucoup de facteurs complexes. Faut-il pour autant dire que le tourisme social et solidaire est en train de se diluer dans les réalités évoquées ? Est-il condamné à se mettre au diapason de ces réalités ? Non : le contexte force à s'adapter, à démontrer son professionnalisme et à trouver les mots propres à convaincre les élus, mais, ce faisant, les opérateurs du tourisme social et solidaire doivent conserver les caractéristiques qui les différencient du reste du tourisme.

Quelques exemples de ces spécificités viennent d'être évoqués, l'ancrage dans les territoires par exemple, et trois autres éléments essentiels peuvent également être cités. Premièrement, le tourisme social et solidaire répond au besoin social d'accès aux vacances. Deuxièmement et en connexion avec le premier point, le tourisme social et solidaire propose des caractéristiques d'offres particulières, dont notamment la tarification aux revenus, mais aussi un objectif de mixité des publics accueillis et une visée collective dans l'accueil, celui-ci comprenant une dimension d'éducation populaire. Troisièmement et plus profondément, il faut rappeler les valeurs sur lesquelles les modalités d'actions précitées s'appuient. Elles peuvent se résumer par le terme « humaniste » : égalité d'accès, respect de la personne, qualité de l'offre.

Ainsi, si les opérateurs du tourisme social et solidaire doivent s'adapter, y compris en termes de financeurs, ils devront également continuer de réfléchir à la façon dont ils se différencient en matière d'offres et de réponse à un besoin. Il n'est pas facile de réfléchir à son identité, particulièrement au sein d'un collectif très pluriel, mais ce travail est absolument nécessaire. Se connaître soi-même est la condition permettant de se différencier et de dialoguer avec le reste du monde.

> Camille DORIVAL

Stéphane MAUDUIT quelle est votre analyse quant à la manière dont le tourisme social et solidaire doit évoluer, et comment les financeurs peuvent accompagner le secteur ?

> Stéphane MAUDUIT

Tout d'abord, je partage l'essentiel des éléments avancés par les deux précédents intervenants. Ceci souligné, chaque opérateur sait qu'aux contraintes inhérentes au tourisme social et solidaire, nécessité d'accessibilité, gestion d'un immobilier vieillissant, modèles économiques et statuts juridiques limitant les fonds propres, et à l'éloignement progressif des prescripteurs et financeurs historiques des hébergements se sont ajoutées de nouvelles contraintes. La crise sanitaire, puis la hausse des prix ont eu des impacts majeurs, de sorte que le secteur doit parvenir à rendre accessible le départ en vacances tout en prenant en charge des problématiques d'écrasement de marges et d'inflation équivalentes aux opérateurs marchands, alors que les prix n'évoluent pas forcément à même mesure.

Ce constat suppose d'engager des actions du côté de l'offre. Le secteur devra savoir répondre aux demandes et attentes qui évoluent vers plus de souplesse, vers une capacité d'accueil sur quelques jours plutôt que sur une semaine minimum, tout en offrant des produits de qualité standard, car les hébergements du tourisme social et solidaire doivent être de qualité. Par ailleurs, comme souligné précédemment, les offres doivent être intégrées aux territoires en joignant à l'hébergement l'accueil, l'accompagnement et la facilitation des découvertes, ce que le secteur devrait pouvoir mettre en avant bien davantage que les opérateurs marchands. Pourtant, ceux-ci avancent rapidement sur le sujet. De plus, il faudra gagner en visibilité. Pour l'heure, le secteur l'est insuffisamment ou, du moins, ne défend pas assez son ADN de territoires, d'accueil, d'accompagnement et de prise en compte de la dimension environnementale. Enfin, des mutualisations de coûts et des synergies entre opérateurs peuvent être envisagées pour mieux répondre à l'écrasement des marges.

Comment financer tout ceci et faire face aux difficultés d'obtention de financements pour des projets de rénovation ? Premièrement, en

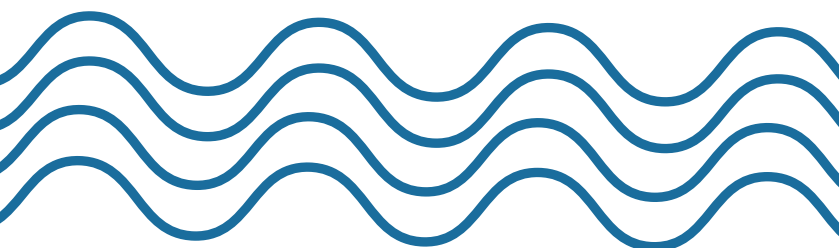
s'appliquant à améliorer le bilan des structures pour qu'elles soient capables de financer leurs projets de demain, ce qui passe par un travail interne afin de dégager un surplus à redistribuer en développement, en plus du maintien des projets. Deuxièmement, le statut associatif, majoritaire chez les opérateurs, donne accès aux titres associatifs. Il conviendrait de se demander si ce produit est adapté. Dans sa définition et ses caractéristiques, peut-il être attractif pour de potentiels investisseurs? Ce n'est pas certain. Faudrait-il alors créer des structures intermédiaires, des sociétés commerciales qui permettraient de faire venir des investisseurs? Certains opérateurs font ainsi : l'association pilote la stratégie et donne le cadre, mais une structure commerciale lui sert d'appui pour permettre à des investisseurs d'apporter des fonds propres. Enfin, la question du statut de l'entreprise à mission se pose également.

Vient ensuite la problématique du financement bancaire. Les opérateurs auraient aujourd'hui besoin de financements à plus long terme, mais peinent à en obtenir. Outre les recommandations naturelles de bien mettre en avant la spécificité de son projet, ses valeurs et son ancrage et de proposer un véritable projet de développement, peut-être faudrait-il entamer une réflexion plus profonde avec l'Unat et des partenaires pour dégager une manière d'obtenir ces financements à plus long terme auprès des réseaux bancaires.

Pour financer l'immobilier par d'autres biais que le Fonds TSI, mobiliser des fonds à impact ou des foncières régionales, la notion d'ADN doit à nouveau primer. Le projet proposé par un opérateur sera attractif s'il a la capacité de démontrer sa dimension RSE, élément fondamental pour les investisseurs, ainsi que sa dimension territoriale et d'accueil social. En effet, la sphère des investisseurs privés ménage des poches fléchées sur les projets à impact social. Ici aussi toutefois, peut-être conviendra-t-il de développer des structures plus grandes, car les investisseurs institutionnels recherchent souvent un effet de masse. Enfin, le niveau de connaissance et de reconnaissance du secteur jouera nécessairement : à titre d'exemple, certaines filières ont créé des observatoires propres à démontrer leurs effets sur les territoires, afin de défendre leurs projets. C'est le cas du thermalisme, par exemple.

Pour finir, outre le financement, le fait que le secteur présente des opérateurs de tailles très différentes invite à envisager la mise en place d'un accompagnement dans la transformation, dans l'accompagnement au développement. C'est une piste pour faire évoluer le secteur.

Tout ceci ne constitue en aucun cas des réponses clés en main. Il s'agit de pistes ouvertes, de réflexions, qui convergent également vers la possibilité de porter ensemble une vision politique auprès des institutions étatiques, mais aussi des CSE par exemple.





QUESTIONS ET REMARQUES DE LA SALLE

> Un intervenant

Une partie des familles qui partent en vacances le peuvent parce qu'elles bénéficient d'aides, via les CSE notamment. Sans ces aides très importantes, plus grand monde ne partirait, d'où la nécessité de rappeler le bienfondé des CSE et d'envisager une augmentation de la part de la masse salariale qui leur revient afin qu'ils proposent davantage encore d'activités culturelles et sportives.

Par ailleurs, il semblerait que l'utilisation des Chèques-vacances ait été partiellement déviée. Plutôt que de servir aux départs en vacances, ils seraient souvent dépensés dans les billetteries, voire dans les McDonald's. Existe-t-il une étude qui permettrait de savoir combien d'euros de Chèques-vacances sont finalement dédiés aux à-côtés ?

> Une intervenante

Souligne que les Chèques-vacances ont aussi pour but d'accompagner les populations, précaires ou non, vers une approche globale de leurs séjours de vacances. En plus de l'hébergement, un voyage comprend du transport, de la restauration et du loisir. En revanche, il est vrai que les Chèques-vacances n'ont théoriquement pas pour but d'être utilisés à proximité du lieu d'habitation.

> Un intervenant

Les CSE ne bénéficient qu'aux travailleurs d'entreprises de plus de 50 salariés. Pour aider réellement le tourisme à but non lucratif, il faudrait d'abord revenir à l'aide à la pierre. Or, tout le monde s'est désengagé. En sus, les autres financements restent difficiles d'accès, que ce soient les banques ou même le Fonds TSI. Enfin, si l'ANCV constitue une très bonne initiative, elle a

permis que l'État de se retirer davantage encore des aides à l'investissement. Pourtant, le patrimoine immobilier est vieillissant, il faudrait le rénover et le moderniser. Il serait donc souhaitable que des acteurs tels que la Banque des Territoires ou l'ANCV reviennent à l'aide à la pierre, accessible au plus grand nombre d'opérateurs.

> Un intervenant

À l'aune de la manière dont elles sollicitent son association, le fort réengagement de certaines collectivités territoriales pour soutenir les centres de vacances et le patrimoine. Il serait intéressant de comprendre davantage ce phénomène de retour, après un temps de désengagement. Par exemple, le département de Haute-Savoie a constaté que les enfants de son territoire ne savaient pas skier et, pour y répondre, rachète des centres en difficulté, les rénove et cherche des gestionnaires. Autre exemple dans le Loir-et-Cher, la communauté de communes où se trouve le Zoo de Beauval a constaté que plus celui-ci est devenu populaire, plus les écoles ont fermé aux alentours tandis que les logements se transforment en Airbnb. Contre cette forte saisonnalité de l'activité, la communauté de communes recherche des acteurs fonctionnant à l'année. Ainsi, à condition de savoir les identifier et de répondre à leurs besoins, les collectivités territoriales peuvent s'avérer de véritables partenaires et soutenir l'avenir des centres et villages de vacances.

> Une intervenante

Heureusement, il existe encore des collectivités qui croient au droit aux vacances. En réalité, les besoins attendants ont même explosé. Les études montrent que ne pas habituer les enfants à partir fera d'eux

des adultes sédentaires. Or, les départs en colonie ou en classes de découvertes sont à la peine.

Il reste des collectivités en possession d'un patrimoine, mais le conserver s'avère difficile face aux réalités économiques actuelles. Tous les opérateurs s'appliquent à optimiser ce qui peut l'être, mais aucune optimisation n'est infinie, d'autant plus si l'on souhaite proposer des tarifs accessibles afin de favoriser l'accès aux vacances. En appui à une autre intervention précédente, il faut donc rester vigilant face à l'éventuelle incohérence de politiques publiques qui consisteraient à développer les aides à la pierre sans offrir une aide à la pierre pour maintenir les centres qui accueillent les vacanciers.

> Véronique CROUÉ

L'aide à la pierre est davantage supporté par les communes, notamment lorsqu'elles sont propriétaires du patrimoine. Sans doute constituent-elles le bon échelon, ce qui nécessite de bien connaître les acteurs politiques locaux qui, de plus, sont sensibles aux discours du tourisme social et solidaire lorsqu'ils sont bien construits.

« Les CSE constituent effectivement des acteurs essentiels qu'il convient de saluer : il est d'autant plus regrettable que les syndicats qui les composent ne promeuvent pas davantage les valeurs du tourisme social et solidaire. Lorsqu'ils sont interrogés, les élus des CSE soulignent qu'ils perdraient les élections s'ils ne proposaient pas le tourisme privé et les Chèques-vacances que réclament les salariés, ce qui constitue un nouveau signe de l'urgence de réacculturer la population aux valeurs et modèles du tourisme social et solidaire. »

Véronique CROUÉ

Les CSE constituent effectivement des acteurs essentiels qu'il convient de saluer : il est d'autant plus regrettable que les syndicats qui les composent ne promeuvent pas davantage les valeurs du tourisme social et solidaire. Lorsqu'ils sont interrogés, les élus des CSE soulignent qu'ils perdraient les élections s'ils ne proposaient pas le tourisme privé et les Chèques-vacances que

réclament les salariés, ce qui constitue un nouveau signe de l'urgence de réacculturer la population aux valeurs et modèles du tourisme social et solidaire.

Les inter-CSE privés qui se développent fortement ces cinq dernières années posent une autre difficulté. Ils vendent tous les services autres que le tourisme qui permettent aux ayants droit d'accéder à de nombreuses promotions, en offrant par exemple aux salariés 5 % à 10 % de remise sur leurs locations Airbnb. Bien entendu, que les CSE s'en remettent à ces offres peut s'entendre, mais comment le secteur doit-il faire pour s'adapter à la situation ? Encore une fois, il faudra ne pas baisser les bras et faire connaître et reconnaître les valeurs du tourisme social et solidaire, y compris dans les entreprises.

> Alain SCHMITT

Le prétendu détournement des Chèques-vacances est une légende urbaine, qui circule notamment dans les CSE. Le Chèque-vacances sert bien pour les vacances. Tel que fixé dans la loi, son modèle économique le destine à être utilisé en prestation de services auprès d'un réseau de professionnels conventionnés. S'il n'est pas possible de s'assurer que les millions de bénéficiaires utiliseront tous leurs chèques dans le cadre de séjours de vacances, des indices clairs montrent que les Chèques-vacances sont largement fléchés en ce sens. Outre les prestations de transport et d'hébergement, typiques du voyage et qui constituent environ la moitié de l'utilisation des Chèques-vacances, les trois autres domaines ouverts sont la restauration, les loisirs culturels et les loisirs sportifs. Or, en vacances, la population s'adonne à de telles activités, de sorte qu'un titre qui ne permettrait pas de couvrir ces dépenses de proximité ne répondrait pas aux besoins des vacances. Pour résumer, les Chèques-vacances sont essentiellement utilisés dans le but pour lequel ils ont été pensés.

Effectivement, les CSE changent actuellement. Les souhaits syndicaux, reflet de l'aspiration des salariés, sont bien plus consuméristes, ce qui rappelle la tendance générale connue par les opérateurs du tourisme social et solidaire. Outre les Chèques-vacances, les CSE proposent des titres-cadeaux par exemple. Or, ce marché des titres-cadeaux connaît un véritable essor : sa croissance actuelle affiche 10 %. L'ANCV plaide auprès des CSE et des organisations syndicales pour que leur

budget d'actions sociales et culturelles porte les mêmes valeurs que celles du tourisme social, parmi lesquelles la mise en place de critères sociaux dans l'attribution des aides, mais la situation n'est effectivement pas facile.

> Stéphane MAUDUIT

La raréfaction de l'aide à la pierre a motivé la création du Fonds TSI, même si cette réponse n'est malheureusement pas suffisante. Oui, les collectivités sont intimement au cœur du dispositif pour acculturer aux vacances et accompagner chacun dans cette habitude, mais les perceptions et moyens des collectivités sont variables, d'où des aides inégales selon les territoires : bien entendu, il serait bon que d'autres collectivités suivent l'exemple vertueux de l'Auvergne-Rhône-Alpes notamment.

Pour financer les projets, les solutions à rechercher ne peuvent être que des mixtes entre aide au départ, aide à la pierre et financements supplémentaires adaptés : ce sont ces ensembles d'intervention qui peuvent permettre une offre accessible pour tous. Il ne faut donc pas raisonner en ne s'appuyant que sur l'aide à la pierre ou l'aide au départ.

Quant au financement bancaire, il n'est permis qu'en cas de bonne situation financière. Revient ici la problématique du modèle économique : un opérateur doit être en mesure de démontrer que son projet tiendra sur le long terme, sans quoi il n'obtiendra pas de financement, même si le Fonds TSI intervient. En revanche, de véritables actions restent à initier pour démontrer que le secteur présente d'autres valeurs et intérêts qui permettraient des bonifications

potentielles. Certains réseaux bancaires proposent déjà des bonifications en lien avec les actions environnementales des projets, par exemple. Il faut intégrer les dimensions environnementales et RSE pour davantage d'attractivité, et éventuellement négocier avec le réseau bancaire pour allonger la durée des financements.

« Pour financer les projets, les solutions à rechercher ne peuvent être que des mixtes entre aide au départ, aide à la pierre et financements supplémentaires adaptés : ce sont ces ensembles d'intervention qui peuvent permettre une offre accessible pour tous. » Stéphane MAUDUIT

> Alain SCHMITT

Fort de sa ligne budgétaire dédiée à l'aide à la pierre, l'ANCV constate que les projets obtiennent souvent des cofinancements des collectivités territoriales. Cela étant, les dossiers qui arrivent à l'ANCV sont déjà relativement viables.

S'agissant de l'État, il ne faut pas se bercer d'illusions : le retour en arrière massif à davantage de subventions n'arrivera pas. Comme le soulignait Stéphane MAUDUIT, le secteur devra donc s'adapter aux nouvelles modalités de financement : se lier aux collectivités, s'appuyer sur des acteurs tels que le Fonds TSI, mieux parler aux banques, voilà les voies les plus réalistes.





CONFÉRENCE-DÉBAT

« L'ancrage du TSS dans l'ESS, une ressource »

Conférence-débat animée par :

Lilian NOBILET

Délégué Général de l'Unat

Avec la participation de :

Anne-Claire DEVOGE

Directrice de l'attractivité des métiers et de l'évolution professionnelle à Hexopée

Jean-Louis LAVILLE

Professeur au CNAM titulaire de la chaire d'Economie Solidaire

Claire THOURY

Présidente du Mouvement Associatif



« [...] le bateau du tourisme social doit constamment veiller à éviter deux écueils, le manichéisme gestionnaire et le manichéisme dogmatique. [...] En réalité, l'un et l'autre de ces écueils représentent un refus de faire face à la réalité, c'est-à-dire à la mise en tension entre question économique et projet social et démocratique. Cette capacité à mettre en tension ces deux entrées caractérise le tourisme social et solidaire. »
Lilian NOBILET

> Lilian NOBILET

En résonance avec la conférence-débat d'ouverture, cette dernière table ronde permettra d'interroger ce que provoque sur ses opérateurs l'affirmation de leur ancrage dans l'ESS et en quoi cet ancrage peut leur permettre de répondre aux défis à relever, voire de dépasser d'éventuelles contradictions de leurs modes d'agir.

Pour ce faire, ont été invités Jean-Louis LAVILLE, Professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et titulaire de la chaire d'Économie solidaire, Claire THOURY, Présidente du Mouvement associatif qui est la tête de réseau des associations en France, et Anne-Claire DEVOGE, directrice de l'attractivité des métiers et de l'évolution professionnelle à Hexopée.

En ouvrant ces Rendez-vous, Gilles CAIRE et Benoît HAMON ont permis un détour historique pour étudier comment l'histoire du tourisme social et solidaire était intriquée à celle de l'ESS. Mardi ensuite, les échanges ont permis de souligner combien, comme nombre d'acteurs de l'ESS, le tourisme social et solidaire était bousculé par la marchandisation contemporaine. Historiquement, il avait grandi en accompagnement de la démocratisation du tourisme et des vacances. Aujourd'hui, le tourisme est devenu une industrie majoritairement portée par les acteurs du champ lucratif, voire du champ capitaliste puisque certaines sociétés de tourisme sont maintenant cotées en bourse.

Comment le tourisme social et solidaire, acteur de l'ESS, peut-il réussir à se positionner dans cette industrie ? Tel que le conçoivent les opérateurs du tourisme social et solidaire, le tourisme est social et familial, et concerne aussi la jeunesse. Si le champ de la jeunesse, à travers l'éducation populaire et les colonies de vacances, n'est pas aussi marchandisé que le reste du tourisme, le désinvestissement de l'État sur ces sujets fait qu'il n'est pas non plus complètement préservé.

Dans ce contexte, le bateau du tourisme social doit constamment veiller à éviter deux écueils, le manichéisme gestionnaire et le manichéisme dogmatique. Le manichéisme de gestion assumerait un positionnement entrepreneurial revendiqué et une « managérialité » forte des associations, tandis que le manichéisme dogmatique considérerait toute optimisation de gestion comme une trahison de l'esprit originel des principes des associations. En réalité, l'un et l'autre de ces écueils représentent un refus de faire face à la réalité, c'est-à-dire à la mise en tension entre question économique et projet social et démocratique. Cette capacité à mettre en tension ces deux entrées caractérise le tourisme social et solidaire.

Je cède maintenant la parole à Jean-Louis LAVILLE pour aider à penser ces écueils inhérents à toutes les structures de l'ESS et pour, peut-être, trouver manière de les dépasser.



> Jean-Louis LAVILLE

Je vais resituer les deux écueils évoqués par Lilian NOBILET dans la perspective des dernières décennies.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, pour conjurer les dérèglements des années 1930 qui avaient conduit au désastre, les sociétés ont souhaité fonder un contrat social sur de nouvelles bases. Elles ont été synthétisées en France dans les textes du Conseil national de la résistance (CNR) tandis qu'au niveau international, le texte de référence est la Déclaration de Philadelphie de 1944. Celle-ci stipule que le développement économique ne vaut que s'il est au service du développement social, affirmant pour la première fois dans un consensus fort la primauté du développeur social, en tant que finalité, sur le développement économique qui n'en serait que le moyen.

« [...] malgré toutes ses imperfections, l'ESS montre qu'il est possible de faire de l'économie autrement, de manière réaliste et utopiste à la fois. Car l'époque nécessite une utopie réaliste, qui donne à voir un horizon pourtant atteignable. Pour ce faire, l'ensemble d'organisations de l'ESS, qui a été enfermé dans la prestation de service pendant des décennies, doit s'organiser pour devenir un mouvement qui s'exprimerait beaucoup plus fortement dans la société. »

Jean-Louis LAVILLE

Ces nouvelles perspectives ont entraîné une série de modifications du cadre institutionnel français à travers le développement de l'État social, souvent appelé État-providence, et l'augmentation de la capacité à alimenter des finalités sociales par des financements publics, souvent à partir de demandes identifiées par le monde associatif. A posteriori, en l'idéalisant quelque peu, cette période de synergie entre social et économie, qui a aussi généré une croissance permettant d'irriguer largement les politiques sociales, peut être considérée comme l'âge d'or du financement de l'ESS et du tourisme social et solidaire.

À partir des années 1970, le compromis qui avait conduit à la période d'expansion dite des « trente glorieuses » s'effrite. Derrière la complémentarité entre capitalisme marchand et État social, une conscience s'affirme qui pointe des angles morts : c'est l'apparition des nouveaux mouvements sociaux. Parmi eux, l'écologie et le féminisme notamment montreront que d'autres questions doivent être ouvertes au-delà de la conflictualité sociale de la lutte des classes, qui ne sont pas traitées par la synergie nationale entre marché et État.

Ces mouvements et initiatives des années 1970 ont engendré un mouvement de réaction extrêmement cohérent et fort, appelé a posteriori le néolibéralisme, mais théorisé dès cette période par de grands auteurs comme Friedrich HAYEK et Milton FRIEDMAN. Il faut ici rappeler que le néolibéralisme est, bien plus qu'un simple mouvement économique, un projet anthropologique et politique : en effet, les théoriciens de l'offre défendent la nécessité de remettre de l'ordre dans des sociétés rendues ingouvernables par un trop-plein de mouvements et d'initiatives. Un célèbre rapport des années 1980 pour la Trilatérale, rédigé par Michel CROZIER, Samuel HUNTINGTON et Joji WATANUKI, décrit ainsi comment la société devient incontrôlable pour les gouvernements, de sorte qu'il faut définir la manière d'à nouveau mieux l'encadrer par les pouvoirs établis. C'est autour de cet objectif que s'est créé le projet de remettre en avant la concurrence comme principe structurant des sociétés. Le projet anthropologique et politique du néolibéralisme a deux ennemis originels : le périmètre de l'intervention publique, le social n'étant plus considéré comme une finalité, mais comme un surcoût handicapant pour l'économie marchande, et les associations, qui prennent la parole dans le débat public. En réponse, Friedrich HAYEK souhaite un tiers secteur permettant de rendre des services à moindre coût sans avoir accès au débat public qui, selon lui, gêne la concurrence.

Ce système très cohérent aura comme moment de reconnaissance, succédant à la Déclaration de Philadelphie de 1944, le Consensus de Washington de 1989. Ce nouveau consensus international appelle à déréglementer et déréguler, à faire revenir certaines activités dans le cadre privé pour réduire le périmètre de l'intervention publique, ainsi qu'à marchandiser de nouvelles activités parmi lesquelles la santé, le service aux personnes et le tourisme.



Mais le système qui s'est imposé au tourisme le conduit aujourd'hui dans le mur. Pour reformuler les deux écueils présentés par Lilian NOBILET, l'un consiste à s'enfermer dans la nostalgie passéiste et paralysante de l'âge d'or du tourisme social, tandis que l'autre consisterait à essayer de se situer dans le système qui a suivi et qui, en mourant, est en train de faire mourir l'ensemble des formes du vivant.

Plutôt que de singer ce système à bout de souffle, il faut donc travailler à celui qui sauvera la société de demain. Or, malgré toutes ses imperfections, l'ESS montre qu'il est possible de faire de l'économie autrement, de manière réaliste et utopiste à la fois. Car l'époque nécessite une utopie réaliste, qui donne à voir un horizon pourtant atteignable.

Pour ce faire, l'ensemble d'organisations de l'ESS, qui a été enfermé dans la prestation de service pendant des décennies, doit s'organiser pour devenir un mouvement qui s'exprimerait beaucoup plus fortement dans la société. Dans le tourisme social et solidaire comme dans les autres composantes de l'ESS, des thématiques sont à travailler pour ce faire.

Premièrement, il faudra faire ressortir les coopérations territoriales qui constituent une preuve concrète de cette autre économie qui est déjà là. Dans le Finistère Nord par exemple, des crèches associatives regroupées en SCIC ont, ces quinze dernières années, empêché l'implantation de crèches privées lucratives qui devaient théoriquement venir sur ce territoire. Certaines avaient d'abord réussi à s'implanter, mais, en discutant avec les municipalités et en développant des solidarités, cette SCIC est parvenue à

endiguer la progression du privé lucratif. Pour suivre cet exemple et de manière générale, il faudra développer bien davantage encore les solidarités réelles entre les structures installées et celles émergentes à l'intérieur de l'ESS.

Deuxièmement, il faudra tenir bon sur la thématique de l'accessibilité aux vacances sans devenir pour autant une sous-économie pour les pauvres, le système cherchant à enfermer l'ESS dans une économie factice et de seconde zone. Pour ce faire, le tourisme social et solidaire devra nouer des relations autres que consuméristes avec des vacanciers qui ne sont pas que des consommateurs, mais aussi des citoyennes et des citoyens.

Troisièmement, dans le monde du social en général, les salariés sont à bout de souffle et mal payés. Il ne faudrait pas surajouter à cet état de fait des systèmes managériaux qui les martyriseraient davantage encore. Au contraire, ces salariés devront se voir proposer en interne, à travers des possibilités d'intervention sur l'organisation du travail, l'implication dans des processus participatifs et délibératifs, une autre place que celle d'un exécutant forcé d'effectuer toujours plus de reportings. Le type de management instauré devra redonner des possibilités d'expression aux salariés, mais aussi aux usagers citoyens.

Pour résumer, l'ESS n'est pas qu'un ensemble hétérogène d'organisations. Il peut devenir un mouvement à condition de porter un enjeu commun et partagé et que chacune des organisations lutte contre les énormes difficultés du système actuel en se saisissant des chantiers à mener dans une perspective d'utopie réaliste.

> Claire THOURY

Le modèle associatif français a pour particularité de pouvoir être à la fois gestionnaire et militant, d'être dans le caritatif tout en se revendiquant un acteur économique. Cette possibilité d'une existence plurielle explique que l'identité des associations soit parfois prise dans des tensions : cela étant, ce n'est pas une fatalité.

Pour sortir des deux manichéismes exposés par Lilian NOBILET et développés par Jean-Louis LAVILLE, gestionnaire ou dogmatique, l'objectif sera de repolitiser l'ESS. C'est très important. Or, même si ce fait est moins vrai dans le tourisme social et solidaire, les associations de l'ESS ont encore beaucoup de mal à se revendiquer comme étant des actrices de l'ESS.

Dix ans après la loi Hamon qui a insatisfait beaucoup d'associations, les acteurs de l'ESS en général devront trouver manière de sortir de l'approche purement économique en faisant en sorte que les dix prochaines années soient bien plus politiques encore. Acteurs associatifs, coopératifs, mutualistes et consorts devront converger vers des objectifs communs et collectifs, en identifiant les buts de guerre visés, puis en définissant les chemins à prendre ensemble pour les atteindre. Est-on d'accord pour que des secteurs tels que le grand âge, la petite enfance, l'alimentation ou encore aux médias soient capitalisés, aux mains du privé lucratif ? Que le système se soit organisé de telle manière que des individus puissent s'enrichir sur le dos des bébés et des personnes âgées est un problème critique : cependant et malgré leurs limites, les modèles de l'ESS ont la capacité de résister à ce système en construisant un contre-système, ce qui suppose, encore une fois et pour résumer, de se repolitiser, d'investir fortement les alliances et d'identifier les objectifs politiques convergents autour desquels se mettre en mouvement. Tout ceci ne sera pas facile, car les grilles de lecture peuvent différer entre familles de l'ESS, mais il leur faudra dépasser les tensions pour se rassembler autour d'un objectif politique commun.

Sortir des deux manichéismes, pour le formuler d'une nouvelle manière, supposera d'éviter de s'enfermer soit dans une logique de fins, soit dans une logique de moyens. Or, articuler fins et moyens nécessitera de clarifier les ambitions politiques partagées.

Quel est l'objet du tourisme social et solidaire ? Il ne s'agit pas simplement de se charger de ce que l'État fait mal ou ne fait pas, mais de lutter fondamentalement contre des inégalités inacceptables. 4 Français sur 10 qui ne partent jamais en vacances, ce n'est pas acceptable, d'où la décision politique de se rassembler pour lutter contre cette inégalité. De fait, à certains moments, les opérateurs sont pris dans des tensions économiques fortes puisqu'ils sont soumis à une rude concurrence et, il ne faut pas fait preuve de naïveté, la situation est réellement préoccupante. Toutefois, n'avoir plus que cette problématique en vue reviendrait à oublier l'objectif commun de lutte contre les inégalités. Plutôt que de se lamenter, ce qui se comprendrait au vu du contexte, l'autre branche de l'alternative consiste à reprendre conscience de la force collective du mouvement : elle a permis, dans le passé, bien davantage de victoires et de réalisations qu'escomptées. La force du modèle associatif n'est pas de faire deux fois plus parce que ces acteurs seraient



deux fois plus nombreux, mais de réaliser ce qui aurait été impossible sans se rassembler ensemble. Et pour ce faire, encore une fois, il faut identifier des objectifs politiques clairs. Or, l'approche de l'ESS des dernières années était beaucoup trop économique. Peut-être fallait-il en passer par là, mais cette approche ne peut plus être suffisante. Pour embarquer largement le monde associatif, il faudra converger vers bien davantage de politique, étant entendu qu'en réalité tout le monde est sensiblement d'accord sur les questions essentielles. Il ne reste qu'à définir quels objectifs de victoire viser dans les domaines du grand âge, de la petite enfance, de l'alimentation, des médias et autres, puis comment les obtenir.

« Pour sortir des deux manichéismes, [...], gestionnaire ou dogmatique, l'objectif sera de repolitiser l'ESS. [...] les acteurs de l'ESS en général devront trouver manière de sortir de l'approche purement économique en faisant en sorte que les dix prochaines années soient bien plus politiques encore. [...] Acteurs associatifs, coopératifs, mutualistes et consorts devront converger vers des objectifs communs et collectifs, en identifiant les buts de guerre visés, puis en définissant les chemins à prendre ensemble pour les atteindre. »

Claire THOURY

Pour finir en abordant la question des corps intermédiaires, la Révolution française avait signé la victoire de l'universel sur le particulier. La condition post-révolutionnaire de l'égalité était de s'appliquer à des individus abstraits dans un grand système où seul l'État serait garant de l'intérêt général. Bien entendu, ce n'est pas fonctionnel puisque la société est nervurée de particularités, de singularités. La fonction des corps intermédiaires est d'exprimer ces particularités. L'Unat a ici un rôle à jouer car, via les têtes de réseau, les particularités doivent dialoguer afin de parvenir à produire un projet politique commun et à se mobiliser pour lui.

> Anne-Claire DEVOGE

Au sein des 1 100 structures adhérentes à Hexopée, 92 % comptent moins de 10 salariés. Il faut ajouter en préambule que ces femmes et ces hommes créent non seulement un projet de tourisme social, mais surtout de tourisme social, solidaire et d'éducation populaire.

Ces éléments soulignés, les associations d'éducation populaire inscrites dans le tourisme solidaire doivent parvenir, et ce n'est pas facile, à articuler ces deux dimensions. Avant de parler de solidarité, il faut se construire pour soi-même des espaces de compréhension solidaire.

Hexopée a analysé les évolutions du marché, la diversification des activités, l'investissement et le financement, les ressources humaines et les transitions environnementales, mais aussi celles digitale et démographique. Ce faisant, il apparaît que le projet d'éducation populaire a de nombreuses raisons d'exister.

D'abord et comme le soulignait Claire THOURY, ce qui définit chacun ici n'est pas seulement le modèle associatif, mais plus encore la volonté de

promouvoir des vacances pour tous et d'accueillir le plus grand nombre tout en proposant des activités variées qui répondent à la demande. Autrement dit, il s'agit de s'inscrire dans le projet historique des vacances pour tous, via une implantation qui date d'une centaine d'années déjà sur les territoires, en promouvant, différemment du surtourisme, un projet qui s'inscrit dans l'éducation tout au long de la vie et permet des réalités de rencontre. La question du social renvoie-t-elle à une image de pauvreté ? C'est à interroger. Pour Hexopée, le terme renvoie à une image de rencontre et de citoyenneté, et aux suppléments d'âme et d'éducation populaire que ces rencontres avec d'autres familles rendent possibles. Les encadrants, les salariés d'Hexopée ont des dispositions à favoriser la rencontre, à renforcer le tissu social et à fabriquer de l'émancipation.

Ensuite, comme rappelé, les tensions réglementaires et techniques actuelles sont rudes. Outre les transitions environnementales, l'époque connaît une transition digitale et la tentation gestionnaire est forte de comptabiliser et contrôler

les heures de présence des salariés, de naviguer sur la base de tel ou tel indicateur. En produisant ces statistiques, le risque serait néanmoins d'oublier les raisons d'existence des structures de l'ESS : pourtant, il faut que l'éducation populaire soit fière d'exister, car ses acteurs sont solidaires, sont investis dans des causes communes et supérieures. Il faut rappeler ces éléments aux pouvoirs publics, revendiquer un rapport politique à l'action.

« [...] il s'agit de s'inscrire dans le projet historique des vacances pour tous, via une implantation qui date d'une centaine d'années déjà sur les territoires, en promouvant, différemment du surtourisme, un projet qui s'inscrit dans l'éducation tout au long de la vie et permet des réalités de rencontre. »

Anne-Claire DEVOGE

Du côté des employeurs, même dans la famille de l'ESS, il n'est pas toujours simple de se souvenir que leurs entreprises sont d'abord des espaces d'expression de la citoyenneté. Cette citoyenneté, ce « faire ensemble », cette transformation commune de la société doivent, chez Hexopée, se matérialiser dans le lieu de travail à travers des gouvernances qui adoptent des principes démocratiques de fonctionnement pour conduire des projets ayant pour raison d'être l'émancipation, la formation et l'aventure humaine des salariés, bénévoles, militants et élus administrateurs. Pour ce faire, il faut réaffirmer que la gestion des ressources de ces entreprises n'est pas capitaliste. Elle s'appuie d'abord sur la mobilisation des compétences des femmes et des hommes qui y œuvrent et qui sont directement concernés aux bénéficiaires du projet, et pas seulement dans un sens économique. C'est affaire de cohérence : en cultivant leur démocratie interne, en associant les salariés aux projets et en se formant au dialogue social, ce qui suppose aussi de définir la place des syndicats dans les organisations, les entreprises de l'ESS peuvent ensuite raisonner positivement sur les nécessaires solidarités qui doivent être renforcées à l'échelle de la société entière.

> Claire THOURY

Souligne que le moment est peut-être le plus favorable pour se repolitiser. Face à la montée du Rassemblement national et à des résultats d'élection inquiétants, les prises de position collectives n'ont jamais été aussi essentielles. Et, de fait, la mobilisation de la société civile a été extrêmement importante en juin et juillet 2024. Or, cette mobilisation ne s'est pas produite par magie.

Le Mouvement associatif avait, en cette période, publié une tribune appelant les acteurs associatifs à se mobiliser contre le Rassemblement national : en substance, elle appelait à voter pour d'autres. Cette tribune avait obtenu les signatures de 1 300 à 1 400 organisations, ce qui est énorme, mais, dans le même temps, le Mouvement associatif a reçu de nombreux messages d'acteurs associatifs défendant que le Mouvement sortait de son rôle, que le Rassemblement national était un parti comme un autre et qu'il ne fallait pas dire aux gens pour qui voter.

En réalité, cette capacité actuelle à prendre des positions tranchées doit être un motif de fierté. En 2017, entre les deux tours de l'élection présidentielle, le Mouvement associatif et d'autres organisations n'avaient pas été capables d'appeler clairement à voter pour Emmanuel MACRON. 2022, puis 2024 ont vu une nette progression à ce titre, ce qui dit quelque chose de la force politique en train de se former et du rôle majeur des organisations associatives lorsqu'elles disent le réel, réaffirment leurs valeurs et se mobilisent contre ce qui peut les faire péricliter.

Dans le paysage politique actuel, la force des organisations de la société civile organisée est de s'être construites et de se maintenir sur des compromis qui ne sont pas des compromissions, dans les coordonnées d'un exercice démocratique permanent de dépassement des désaccords pour converger vers un objectif politique commun. En

« En tant qu'associations, corps intermédiaires, société civile organisée, il faudra parvenir à influencer sur une partie de l'arc de l'Assemblée pour l'amener à construire des positions nuancées, et revendiquer le débat et le compromis, non pour être moins-disant, mais pour être au contraire plus forts au service de l'intérêt général. »

Claire THOURY

tant qu'associations, corps intermédiaires, société civile organisée, il faudra parvenir à influencer sur une partie de l'arc de l'Assemblée pour l'amener à construire des positions nuancées, et revendiquer le débat et le compromis, non pour être moins-disant, mais pour être au contraire plus forts au service de l'intérêt général.

> Jean-Louis LAVILLE

Ce qu'explore l'ESS a un rapport avec les questionnements du modèle politique français. Claire THOURY a caractérisé, à juste titre, l'universel contre les particularismes. Des signaux d'autres parties de la planète, et en particulier du

« [...] il n'est pas facile de lutter contre les représentations de l'économie dominante qui ont enfermé depuis plus d'un siècle l'ESS dans l'image d'une économie parasite, sur-subventionnée et inefficace, mais c'est en reprenant ses réalisations sur les territoires qu'il sera possible de démontrer que ces clichés sont faux, qu'autre chose se joue ici, à savoir un modèle socioéconomique qui, parce qu'il est basé sur la diversité, améliore le bien-vivre. »

Jean-Louis LAVILLE

Sud, invitent à recomposer les modèles politiques pour percevoir la diversité non plus comme un obstacle à l'unité, mais comme une potentielle force politique : une société viable est une société qui préserve la biodiversité, mais aussi les codiversités. Or, L'ESS contribue à aller dans cette direction lorsqu'elle s'applique à montrer que les chemins économiques tenables sont pluriels. Par des exemples concrets, elle doit savoir montrer qu'un autre modèle socioéconomique fonctionne dans les territoires.

Ce qui se passe au niveau national est, à ce titre, important. Claire THOURY le rappelait, ce qui a été possible cette année ne l'aurait sans doute pas été cinq ou dix ans auparavant. En sus, des dialogues doivent reprendre avec les élus dans les

territoires sur ce qu'accomplit l'ESS en leur sein. Bien entendu, il n'est pas facile de lutter contre les représentations de l'économie dominante qui ont enfermé depuis plus d'un siècle l'ESS dans l'image d'une économie parasite, sur-subventionnée et inefficace, mais c'est en reprenant ses réalisations sur les territoires qu'il sera possible de démontrer que ces clichés sont faux, qu'autre chose se joue ici, à savoir un modèle socioéconomique qui, parce qu'il est basé sur la diversité, améliore le bien-vivre.

> Anne-Claire DEVOGE

Je voudrais revenir sur le questionnement par les pouvoirs publics des modèles socioéconomiques de l'ESS, décrits comme insuffisamment rentables quand les acteurs de la société civile organisée opposent à cet argument la soutenabilité desdits modèles, fondés depuis toujours sur l'hybridation des ressources. Parce qu'il est universaliste, qu'il se construit autour de la liberté d'association et de porter des initiatives, d'engager les intéressés dans cette action et dans une logique d'intérêt général à but non lucratif, le projet proposé par l'ESS s'adresse à la collectivité et justifie le soutien des pouvoirs publics, y compris à travers des investissements, pour construire une société qui ira mieux demain.



Les investissements ne sont pas que matériels : investir dans une politique de départ en vacances des jeunes et des familles, c'est investir dans un projet social pour plus de solidarité et d'égalité. C'est davantage de bonne santé mentale pour tout le monde. Or, il n'existe pas actuellement de

politique globale de soutien au premier départ et aux départs en vacances, tandis que de moins en moins de jeunes expérimentent les classes de découverte par exemple. Il faut œuvrer à infléchir les politiques publiques afin que davantage d'enfants et de familles partent en vacances demain, et pas n'importe comment : dans un projet qui a à voir avec la rencontre, la citoyenneté, l'inscription dans un territoire, l'éducation à la paix et les mobilités conscientes. Voilà qui mérite de l'intérêt, et justifie d'être fier.

> Claire THOURY

Il est difficile de défendre ses propres modèles sans être taxé de corporatisme. Il s'agit de démontrer qu'en défendant le modèle associatif, l'ESS ou le non lucratif, ses acteurs ne se défendent pas d'abord eux-mêmes. Au fond, chacun pourrait vivre d'une autre activité, mais ces acteurs défendent leurs modèles parce qu'ils croient en eux et connaissent les conséquences positives

« L'ESS n'existe pas simplement pour colmater les brèches, mais parce qu'elle est convaincue que réaliser les choses différemment entraîne des conséquences positives pour les individus. » Claire THOURY

concrètes de leur application.

La question n'est pas de faire plaisir aux pouvoirs publics. L'ESS n'existe pas simplement pour colmater les brèches, mais parce qu'elle est convaincue que réaliser les choses différemment entraîne des conséquences positives pour les individus. Pour en revenir au tourisme social et solidaire, ces effets positifs touchent, entre autres, à la lutte contre les inégalités. Il faut revendiquer sans honte cette fonction politique qu'assument, aussi bien qu'ils le peuvent aujourd'hui, ses opérateurs en construisant des alternatives concrètes et désirables, en gérant des entreprises et organisations confrontées à des contraintes et des réglementations, en refusant que des individus s'enrichissent sur le dos des vulnérabilités et en

« Malheureusement, le problème du financement du modèle associatif est aujourd'hui d'ordre structurel. La part de la subvention dans les budgets des associations est passée de 40 % en 2005 à 20 % en 2020, tandis que, dans le même temps, la part de la commande publique est passée d'un peu moins de 20 % à environ 40 %. Cette inversion est assez préoccupante, car elle signifie l'entrée de la concurrence dans le modèle associatif. » Claire THOURY

essayant d'associer de manière singulière les parties prenantes dans les gouvernances.

Tout ceci est très puissant et mérite d'être défendu. Malheureusement, le problème du financement du modèle associatif est aujourd'hui d'ordre structurel. La part de la subvention dans les budgets des associations est passée de 40 % en 2005 à 20 % en 2020, tandis que, dans le même temps, la part de la commande publique est passée d'un peu moins de 20 % à environ 40 %. Cette inversion est assez préoccupante, car elle signifie l'entrée de la concurrence dans le modèle associatif. Autre chiffre, les budgets consolidés des associations représentent 113 milliards d'euros : c'est certes énorme, mais ce montant n'a plus évolué ces vingt dernières années. En 2001, il existait 800 000 associations. Aujourd'hui, elles sont 1,4 million pour le même budget. Or, qu'a-t-on également constaté depuis le début des années 2000 ? Une augmentation de la pauvreté et l'accumulation de difficultés sociales majeures. Sans corporatisme, il faut réaffirmer que ce qui concerne les acteurs associatifs concerne la société en général et, pour cette raison, qu'ils ont besoin du soutien politique et financier des pouvoirs publics.

Le projet revendiqué est singulier et fonctionnel, mais la tâche est d'une telle ampleur que les structures qui le portent ne s'en sortiront pas seules : ainsi, en plus d'un meilleur soutien des pouvoirs publics, il leur faudra former des alliances assumées, notamment entre acteurs de l'ESS, car il n'est plus question de se tromper d'ennemis.



> Jean-Louis LAVILLE

« [...] sans doute faudra-t-il se ressaisir autrement du vocabulaire économique et gestionnaire pour ne pas s'en exclure. [...] En éclairant autrement l'économie, en utilisant d'autres outils de gestion déjà disponibles, l'ESS sera en mesure de présenter aux partenaires une vision plus complète qu'avec l'outillage marchand diffusé et généralisé. »

Jean-Louis LAVILLE

Ce passage des subventions aux commandes publiques est le fruit de la déclinaison gestionnaire du néolibéralisme économique, portée par l'idée que le marché serait seul efficace dans l'affectation des fonds publics. Ce mouvement a initié dans l'Angleterre des années 1980 de Margaret THATCHER avec les quasi-marchés, pour passer des subventions aux appels d'offres afin de prétendument gagner en efficacité. Le postulat est que le marché serait vecteur de démocratie, car il libérerait le consommateur prisonnier d'une offre publique et associative inadéquate pour lui redonner une liberté de choix.

Aujourd'hui, des contre-arguments concrets essaient partout, notamment dans les secteurs de la petite enfance et des personnes âgées, pour montrer que ce discours est un bluff à déconstruire. En réalité, et c'est pourquoi la contribution publique est légitime, un marché ne peut par construction que satisfaire les clientèles solvables.

Pour clarifier la situation, sans doute faudra-t-il se ressaisir autrement du vocabulaire économique et gestionnaire pour ne pas s'en exclure. Par ailleurs, il faut remettre en avant des éléments du modèle socioéconomique souvent invisibilisés, que ce soit la place économique que tient le bénévolat, les coopérations territoriales ou encore la manière dont les différentes ressources sont apportées aux projets de l'ESS. En éclairant autrement l'économie, en utilisant d'autres outils de gestion déjà disponibles, l'ESS sera en mesure de présenter aux partenaires une vision plus complète qu'avec l'outillage marchand diffusé et généralisé.



QUESTIONS ET REMARQUES DE LA SALLE

> Un intervenant

Je m'interroge sur le mode de consultation interne des organisations, et plus particulièrement sur le fonctionnement des instances. Par exemple, une résolution du conseil d'administration de Vacances & Familles a été débattue en assemblée générale et a finalement obtenu une majorité. Est-ce une bonne manière de faire ? En l'état, il n'est pas certain que les élus aient réellement eu le sentiment d'être suffisamment consultés, malgré les grands discours du domaine à ce propos.

> Anne-Claire DEVOGE

Prenons l'exemple du conseil d'administration du Mouvement associatif qui, outre ses réunions ordinaires tous les deux mois, s'était réuni en instances extraordinaires toutes les trois semaines pendant la dernière période électorale. C'est en son sein qu'il a été décidé de publier une tribune appelant explicitement à voter contre le Rassemblement national. Pourtant, certaines associations représentées au sein de ce conseil d'administration ne parviennent pas à se positionner sur un tel sujet sans avoir consulté tous leurs membres, ce qui génère des débats sur la portée de leur mandat d'administrateur : permet-il d'aller aussi loin ? Tout dépend des organisations. Dans cet exemple, le Mouvement associatif a bien entendu mobilisé ses instances, mais a également assumé son caractère d'association porteuse de valeurs qu'elle revendique, raison pour laquelle elle juge devoir prendre des positions claires concernant la lutte contre les idées d'extrême droite, mais, en conséquence, certains ne se retrouvent peut-être plus dans ce que le Mouvement associatif porte.

Ainsi, si vous pointez un écueil pertinent, qui consisterait à dire que les associations seraient vertueuses par nature, il serait également

problématique de procéder à d'innombrables consultations pour démontrer leur vertu. Bien entendu, les structures ont des limites, paradoxes et contradictions : il faut s'appliquer à les gérer, comme l'illustre l'exemple cité à l'instant.

> Un intervenant

Pour être efficace et constructif, il faudra que les différents acteurs, qui ont parfois tendance à nager uniquement dans leur couloir, finissent par se prendre la main. Il s'agit de réaffirmer ici que le tourisme social et solidaire doit s'imposer au sein de l'ESS, et que ses associations doivent s'imposer au sein des CRESS et faire reconnaître ce qu'elles sont, non pas forcément à travers l'appellation « association », mais par rapport à leurs actions.

Si toutes les associations se mettaient en grève, des pans entiers de la société ne fonctionneraient plus. Ce fait doit également être réaffirmé face à la marchandisation, car il s'agit moins de parler d'être aidés que de faire reconnaître l'utilité publique et sociale du tourisme social et solidaire. Financer les associations en général ne veut rien dire : il faut parler du financement des associations qui mettent en place des actions au service de l'utilité sociale.

Il convient enfin de souligner un paradoxe étonnant : tous les chercheurs qui se préoccupent de l'emploi pointent la demande des jeunes d'occuper des emplois qui ont du sens. Pourtant, les Villages vacances peinent à recruter. Sans doute le sens que véhiculent ces emplois doit-il être mieux transmis, peut-être en agissant auprès du nouveau gouvernement pour organiser une semaine au service de la promotion des emplois associatifs et de l'ESS.

> Anne-Claire DEVOGE

Hexopée constate une pénurie de candidats, mais aussi un souci de structuration des métiers et emplois. Il faut appréhender la dimension des emplois émergents et des nouvelles qualifications nécessaires, et savoir former tout au long de la vie les salariés. En rejoignant les structures de l'ESS, la jeunesse se révèle effectivement très attentive à la manière dont elles développent le sens qu'elles veulent porter, ce qui nécessite de balayer devant sa porte en cultivant le dialogue social interne aux entreprises. Par ailleurs, les rémunérations peuvent ne pas être à la hauteur, à cause entre autres de la surreprésentation des temps partiels dans de petites structures, ce qui suppose des accords sur le partage de la valeur et les conditions de travail pour davantage d'attractivité. Enfin, il faut former les employeurs d'aujourd'hui aux questions de l'éducation populaire pour qu'ils transforment les manières de faire et d'agir : cette dimension permettra également de rendre les métiers plus attractifs.

> Un intervenant

En s'appliquant à construire et tenir un message politique commun, il ne faudra pas délaisser les modèles socioéconomiques qui forment l'autre pied de l'action du tourisme social et solidaire. C'est dans l'équilibre entre message politique clair et modèle socioéconomique sain que le secteur affirme ce qu'il est et défend l'intérêt général.

Il faut en outre une nouvelle politique nationale, des politiques qui opèreraient d'autres choix. Dans ses interventions, Jean PINARD avait souligné que 50 millions d'euros des collectivités partaient vers Ryanair. En comparaison, les Colos apprenantes, la politique de départ en vacances de l'État, ne représentent que 40 millions d'euros. De l'intervention de Jean PINARD, il faut aussi retenir sa formule : « Il est question du tourisme social et solidaire 364 jours par an, à la seule exception du jour du vote du budget. » Le tourisme social et solidaire devra réaffirmer son besoin en moyens humains et financiers afin d'accompagner son projet d'intérêt général, ce qui supposerait une politique nationale à l'avenant.

Deux questions enfin : quels sont les espaces de plaidoyer existants ou à construire, et quels seraient les espaces de construction de politiques publiques à amender, construire ou investir ?

> Claire THOURY

Tout en conservant et en revendiquant les singularités propres, notamment, au tourisme social et solidaire et aux acteurs associatifs, il faut arrêter de se disperser. Sans naïveté, le budget à venir envisage 40 milliards d'euros d'économie, ce qui promet d'être un carnage. Dès lors, il faut se rassembler pour gagner en force.

Les acteurs associatifs ont souvent eu tendance à critiquer l'ESS. Il s'avère pourtant que, depuis deux ou trois ans, autour de Jérôme SADDIER puis de Benoît HAMON, l'ESS s'organise beaucoup mieux et parvient progressivement à parler d'une même voix, ce qui est véritablement révolutionnaire. Aujourd'hui, la Mutualité Française peut contacter le Mouvement associatif avant de prendre position pour s'assurer de ne pas parler au détriment du monde associatif. Voilà une illustration parmi d'autres qu'une décennie a été gagnée.

D'un dîner commun avec les présidents des familles de l'ESS, chacun ayant été sollicité pour être auditionné dans le cadre du PLF, il ressort que toutes appuient la demande de mieux financer le monde associatif. Face à cette nouvelle, une présidente du Mouvement associatif pourrait répondre à ses partenaires que ce n'est pas à eux d'émettre de telles demandes, qu'elles tiennent du rôle du Mouvement associatif et que, dès lors, cet unisson affaiblit la voix du Mouvement associatif. Ce ne serait pas la bonne réaction : à l'inverse, le Bureau du Mouvement associatif en appelle à converger fortement vers un message commun et, à ce titre, accueille favorablement toutes les solidarités possibles.

Pour être davantage entendu, il faut donc faire front et investir des alliances en appelant les associations à rejoindre le Mouvement associatif qui, lui, investit à son niveau ESS France, le Pacte du pouvoir de vivre (PPV) et d'autres collectifs encore en martelant que gravir la montagne ne sera possible qu'ensemble. Ceci suppose quelques concessions, comme d'envisager le principe du « chacun son tour » : aujourd'hui, l'accent est mis sur la défense du Mouvement associatif. Dans cinq ans, peut-être faudra-t-il tout investir pour défendre le modèle coopératif, et il faudra alors le faire. Pourtant, cette entraide n'est pas naturelle, pas automatique : elle est le fruit du choix politique de se rassembler autour d'objectifs communs.



> Jean-Louis LAVILLE

L'ESS sort de décennies où elle a cru voir son salut dans la dépolitisation. Très longtemps, son discours a consisté à se concentrer sur l'économie sans prendre de parole politique. Le tournant actuel de la repolitisation a du sens, tout en restant en lien avec la défense d'un modèle socioéconomique. L'ESS travaille aujourd'hui à ces deux aspects, politiques et socioéconomiques, en les comprenant comme intriqués et nécessaires à sa constitution.

> Un intervenant

Le discours dominant oppose les classes moyennes aux classes inférieures, tout en saisissant dans un mouvement trop large ces dites classes moyennes, de l'auto-entrepreneur ubérisé jusqu'au cadre manager qui gagne très bien sa vie. Tout ce vocabulaire sert visiblement à noyer le poisson. D'ailleurs, le discours de l'extrême droite repose également sur l'opposition entre ceux qui profiteraient des aides sociales et les classes moyennes qui n'y ont pas droit. Il faudrait à la fois réinvoker les chiffres pour rappeler que les aides sociales représentent toujours une somme inférieure au salaire d'un travailleur à temps plein et, d'autre part, repolitiser la question pour dévoiler la fourberie de l'opposition entre classes moyennes et populaires.

> Une intervenante

La CRESS et le PPV constituent de bonnes instances pour défendre des idées politiques. En outre, il a parfois question du fait mutualiste au cours de ce colloque : c'est une bonne chose. Sans affirmer que le mouvement associatif a besoin du mouvement

mutualiste, l'inverse est assurément vrai, car ses acteurs ont conscience de s'être, par le passé, trop recentrés sur leurs missions de gestionnaire en oubliant qu'ils forment également un grand mouvement social capable d'affirmer des positions sur les grands sujets de société. Il faut véritablement retrouver cette voix, et ce, en commun avec le mouvement associatif et l'ESS.

> Jean-Louis LAVILLE

Il a été question d'utilité sociale et d'impact social. Est-ce la même chose ? En tous les cas, il faudra que l'ESS s'applique à mener ses propres recherches sur l'utilité sociale ou l'impact social pour faire face au marché international de l'impact qui se constitue actuellement. Pour le dire brutalement, McKinsey dispose déjà des slides afin d'effectuer leurs propres calculs de l'impact social des associations dans toute la France. Il faut donc se préparer.

> Michelle DEMESSINE

Je salue avec émotion le pari, audacieux mais payant, d'avoir opté pour des plateaux plus politiques à l'occasion de cette édition. Le résultat a été extraordinaire : un chemin est en train de se former qui dessine la possibilité d'un nouveau contrat social.

> Lilian NOBILET

Je remercie celles et ceux qui ont rendu cet événement possible : ces trois jours ont peut-être contribué à redonner un peu le sourire au tourisme social et solidaire, et l'optimisme qui a frémi dans l'atmosphère est de très bon augure pour l'avenir.



REMERCIEMENTS

L'Unat tient à remercier chaleureusement l'ensemble des participants et intervenants qui ont fait de cette 11^e édition des Rendez-vous de l'Unat un véritable succès.

Nous remercions également nos partenaires pour leur précieux soutien.

À très bientôt pour de nouveaux projets et Rendez-vous !



Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le tourisme
au service des hommes et des territoires

8 rue César Franck, 75015 Paris

Tél: 01 47 83 21 73 Fax: 01 45 66 69 90
infos@unat.asso.fr www.unat.asso.fr